DIJON MAG

LE MAGAZINE DE LA VILLE DE DIJON

JANVIER 2018 • N° 308
www.dijon.fr

BUDGET 2018

François Rebsamen : « Dijon est bien gérée »

P. 18

P. 6 | QUAI DES CARRIÈRES BLANCHES
LE NOUVEL ÉCOQUARTIER SORT DE TERRE

P. 30 | RÉOUVERTURE LE 7 FÉVRIER
LA VAPEUR NOUVELLE

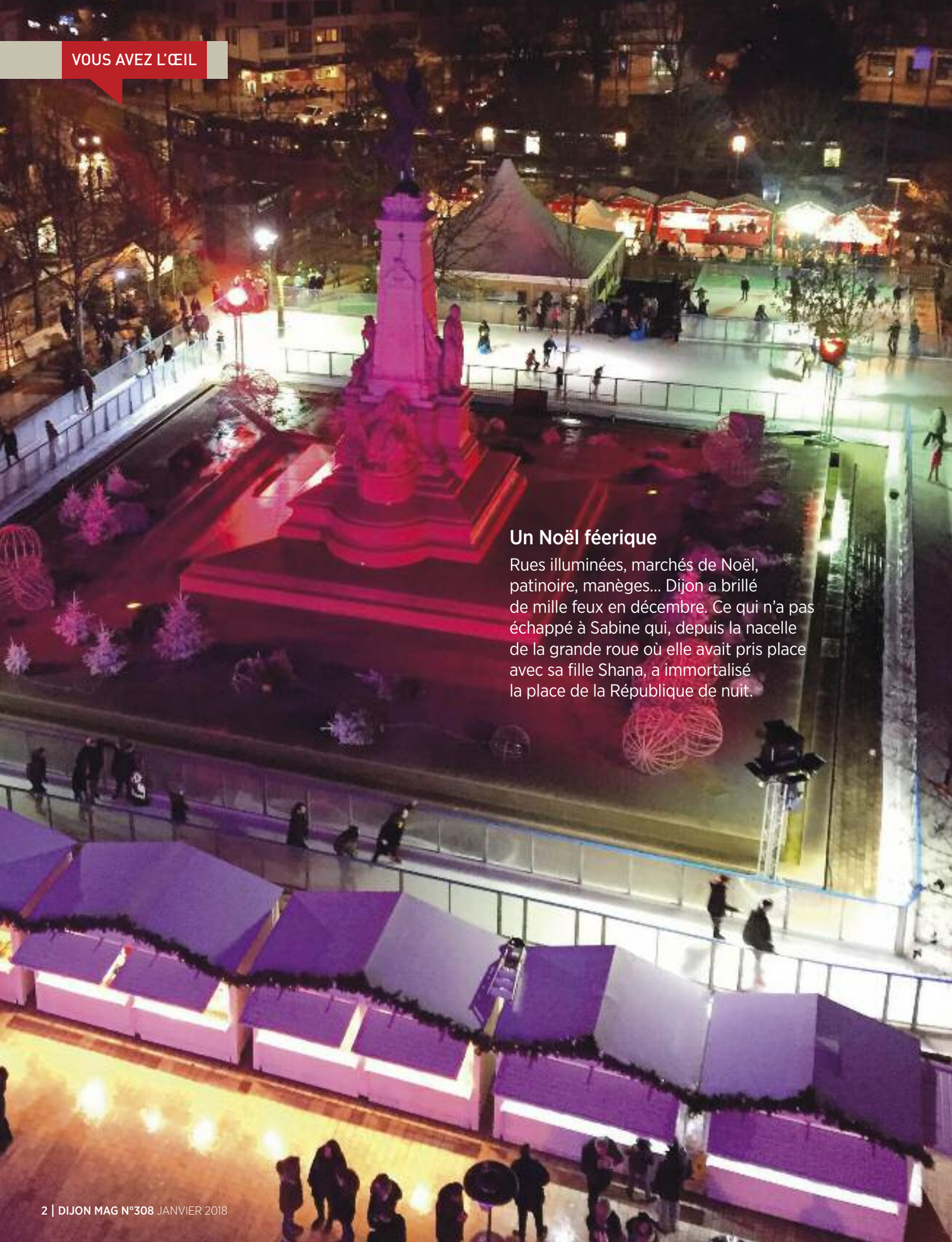

Un Noël féerique

Rues illuminées, marchés de Noël, patinoire, manèges… Dijon a brillé de mille feux en décembre. Ce qui n'a pas échappé à Sabine qui, depuis la nacelle de la grande roue où elle avait pris place avec sa fille Shana, a immortalisé la place de la République de nuit.

Capitale **culturelle**

François Rebsamen

Maire de Dijon
Président de Dijon métropole
Ancien ministre

Le 7 février, vous avez rendez-vous à la Vapeur, la « nouvelle Vapeur » ! La salle de musique actuelle fait sa mue. Avec une capacité d'accueil du public accrue, elle s'est adaptée aux exigences du spectacle d'aujourd'hui, elle est plus conviviale, gagnant en fonctionnalité dans une architecture audacieuse et singulière, totalement repensée. Elle offre de vrais espaces dédiés à la médiation et à l'éducation culturelle, permettant aux petits et aux grands de se familiariser avec les musiques amplifiées. Entièrement accessible, elle est aussi davantage ouverte sur son quartier et sur la ville.

La Vapeur nouvelle génération va permettre à toutes les Dijonnaises et à tous les Dijonnais de vivre plus intensément encore la culture dans notre ville. C'est aussi un outil au service de notre rayonnement puisqu'elle va pouvoir accueillir des artistes du monde entier, qui ne passaient pas par Dijon, attirant des spectateurs d'ici et d'ailleurs qui viendront profiter de la richesse de la programmation. Cette salle fait partie des cinq projets et lieux culturels dijonnais labellisés par le ministère de la Culture, reconnaissance de leur caractère majeur pour le territoire.

Dijon est une capitale culturelle rayonnante qui porte de nombreux équipements, signe de son dynamisme et d'une forte ambition pour une culture accessible à tous. De l'Opéra au Zénith, de la Minoterie aux musées, des bibliothèques aux théâtres, du centre d'art contemporain Le Consortium au centre dramatique national en passant par les galeries, le centre de développement chorégraphique national, sans compter les initiatives et lieux associatifs : à Dijon, la culture, c'est une volonté politique et un engagement.

PROCHAIN CONSEIL MUNICIPAL
LUNDI 26 MARS
À 18H30
SALLE DE FLORE
À L'HÔTEL DE VILLE,
EN DIRECT
SUR DIJON.FR ET
SUR LA PAGE FACEBOOK
« VILLE DE DIJON »

PROCHAIN CONSEIL MÉTROPOLITAIN
JEUDI 29 MARS
À 18H30
40, AVENUE DU DRAPEAU
ET EN DIRECT SUR
METROPOLE-DIJON.FR

Je vous souhaite une année 2018 très fraternelle –
François Rebsamen

SOMMAIRE

Retrouvez l'actualité au quotidien de la ville de Dijon sur Facebook et Twitter

ÇA C'EST DIJON !

06 **Quai des carrières blanches : le nouvel écoquartier sort de terre**

08 **La gastronomie, dans l'ADN de Dijon**

Thierry Marx, Georges Blanc, Keigo Kimura… Dijon attire les grands chefs.

DIJONMAG

Lisez *Dijon Mag* sur dijon.fr

disponible aussi en lecture numérique → **http://mag.dijon.fr**

Scannez-moi !

MA VILLE EST CHOUETTE

12 LE LAC KIR ET LA PROMENADE DE L'OUCHE LABELLISÉS ÉCOJARDIN

17 LES ÉCOLES DIJONNAISES AU RYTHME DES 4 JOURS ET DEMI

Service communication - Hôtel de ville 21000 Dijon
03 80 74 52 52 - dijonmag@ville-dijon.fr - www.dijon.fr

Magazine édité par la ville de Dijon - DIJON MAG N° 308 JANVIER 2018
Directeur de publication : François Rebsamen - Codirectrice de publication : Danielle Juban - Directrice de la rédaction : Isabelle Elzière - Directrice adjointe : Chrystel Skowron - Rédacteur en chef : Patrice Bouillot - Ont collaboré : Martin Caye, Aurélien Genest, Nadège Hubert, Patrick Lebas, Bruno Lédion, Déborah Lévy, Nadine Paulin, Marie Vindy - Crédits photos : Philippe Bornier, Ludovic Charron, Victor Xiaong, Philippe Maupetit (p.12), Patrick Messina (Camille, p.30), David Amanian (p.34), Jean-Antoine Raveyre (Andromaque, p.36) - Conception et réalisation : tempsRéel, Dijon - Impression : Léonce Deprez - Distribution : Adrexo - Tiré à 92 000 exemplaires - Dépôt légal : 1e trimestre 2018 - N° ISSN : 0767-8797

18

FRANÇOIS REBSAMEN : « DIJON EST BIEN GÉRÉE »

L'interview du maire de Dijon
et le budget 2018 en un coup d'œil.

26 **Le conseil municipal d'enfants**

Chaque mois, retrouvez
l'actualité de l'assemblée
des jeunes élus de Dijon.

28 **Au quotidien**

Il neige… que faire ?

CULTURES

L'équipe de La Vapeur.

30

LA VAPEUR NOUVELLE

La salle de musiques amplifiées de Dijon,
rénovée et agrandie, rouvre ses portes le 7 février.

Le supplément détachable Ma ville pratique

Encarté au centre de ce magazine, votre guide pratique à conserver.
Formalités administratives, rencontre avec vos élus, inscription aux activités sportives ou à la bibliothèque municipale… Tout ce que vous devez savoir sur les services de la ville de Dijon.

QUAI DES CARRIÈRES BLANCHES

LE NOUVEL ÉCOQUARTIER SORT DE TERRE

La mue de la Fontaine d'Ouche se poursuit avec l'aménagement de l'écoquartier du quai des Carrières blanches, où le groupe Constructa engage cette année la construction de 300 logements.

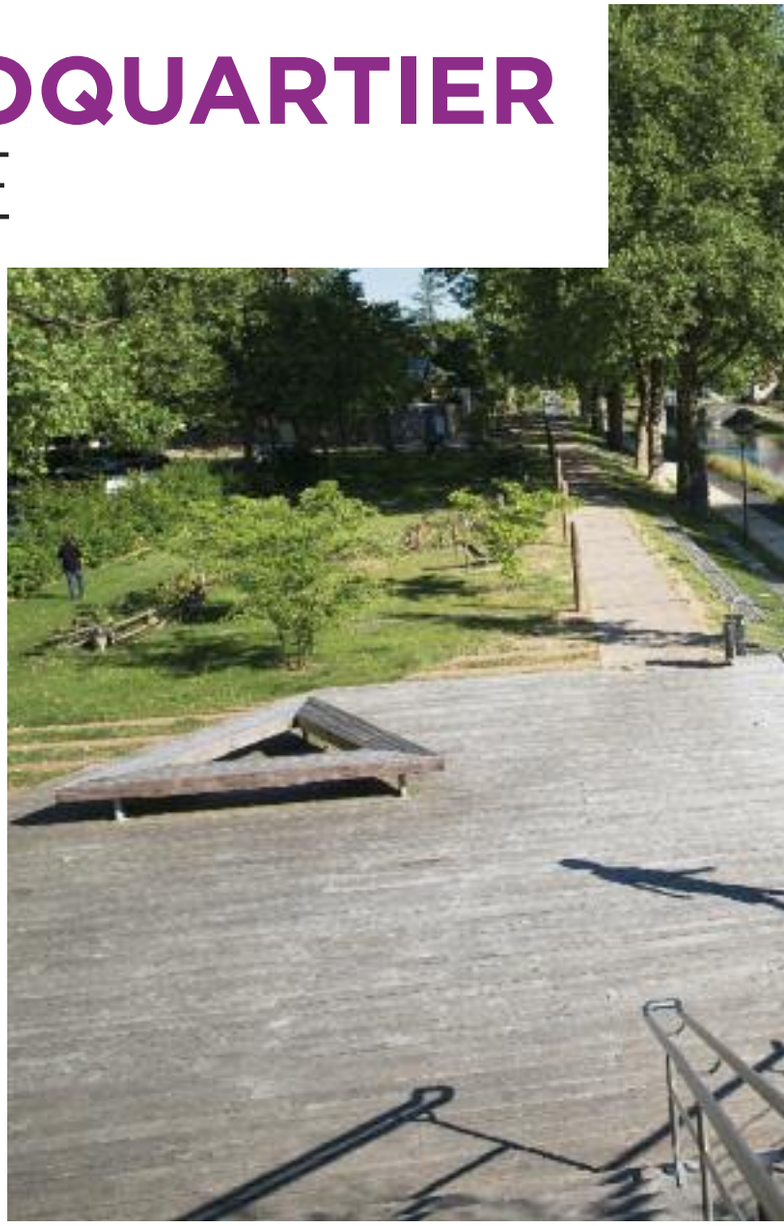

Le renouvellement du quartier de la Fontaine d'Ouche, entamé en 2007 avec la signature d'une convention avec l'Agence nationale pour la rénovation urbaine (Anru), se poursuit. Après la restructuration complète du centre commercial et le réaménagement de la place centrale, qui porte aujourd'hui le nom d'André Gervais, les regards se tournent aujourd'hui vers le quai des Carrières blanches. Transformé en espace piéton et embelli par la société publique locale d'aménagement de l'agglomération dijonnaise (Splaad), le quai est désormais une promenade appréciée le long du canal de Bourgogne. Suite à la convention signée le 26 novembre entre François Rebsamen, maire de Dijon, Pierre Pribetich, président de la société publique locale aménagement de l'agglomération dijonnaise (Splaad), et Marc Piétri, directeur général du groupe Constructa, ce dernier va créer ... Le groupe Constructa va créer 300 logements dans le nouvel écoquartier prévu sur sa partie ouest.
Point de tours et de barres comme dans les années 1970, mais de petits collectifs ou des logements intermédiaires en accession à la propriété, pour réintroduire de la mixité à la Fontaine d'Ouche. Les premiers permis de construire devraient être déposés en juin 2018.

"L'écoquartier du Quai des Carrières blanches va permettre de poursuivre le projet urbain engagé le long du canal de Bourgogne, d'enrichir et de diversifier l'offre de logements dans le quartier de la Fontaine d'Ouche."

BADIAÂ MASLOUHI
conseillère municipale déléguée à la politique de la ville et aux nouveaux quartiers

L'ANNÉE DES 50 ANS

→ En 2018, le quartier de la Fontaine d'Ouche célèbre le cinquantième anniversaire de sa création. Pour l'occasion, la ville reprend l'opération « Rendez-vous quai des Carrières blanches », avec des événements culturels tout au long de l'année.

"L'intérêt de cette opération, réside dans sa globalité, avec une conception et un aménagement qui prennent en compte la cohérence et l'unité sur l'ensemble du projet, plutôt qu'une réalisation au fil de l'eau. Constructa a déjà réalisé plusieurs opérations similaires. Une expérience dont nous profiterons dans le cadre de la réalisation de ce nouvel écoquartier, où 44 logements ont déjà été réalisés. Constructa poursuivra avec la construction de 300 autres logements."

PIERRE PRIBETICH
président de la Splaad (société publique locale d'aménagement de l'agglomération dijonnaise)

LA FONTAINE D'OUCHE **EN VOIE D'ÊTRE LABELLISÉE ÉCOQUARTIER**

→ Les Carrières blanches ont été pensées dès le départ comme un écoquartier. Mais c'est l'ensemble de la Fontaine d'Ouche va être labellisée écoquartier par l'État. La démarche de la ville de Dijon a été officiellement saluée par l'Etat, le 19 décembre à Paris, où Badiâa Maslouhi, conseillère municipale déléguée à la politique de la ville et aux nouveaux quartiers, a été reçue par Badiâa Maslouhi, le 19 décembre à Paris, par Sébastien Lecornu, secrétaire d'État auprès du ministre de la Transition écologique et solidaire, et par Julien Denormandie, secrétaire d'État auprès du ministre de l'Égalité des territoires.

LA GASTRONOMIE FAIT PARTIE DE L'ADN DE DIJON

Ils s'appellent Keigo Kimura, Thierry Marx ou Georges Blanc. Ces noms prestigieux viennent étoffer la liste des personnalités d'une cuisine dijonnaise en pleine euphorie, alors que les travaux de la Cité internationale de la gastronomie et du vin ont débuté.

La Cité internationale de la gastronomie et du vin est en chantier, mais elle séduit déjà un nombre grandissant de cuisiniers de renom. La métropole attire de grands chefs : Thierry Marx, qui ouvre son école cette année à la Fontaine d'Ouche, Keigo Kimura, le chef étoilé auxerrois qui s'installe rue Jean-Jacques-Rousseau, Georges Blanc, qui signe la carte du nouveau Pré aux clercs… Des noms prestigieux qui s'ajoutent à la liste des tables dijonnaises réputées. Celles, étoilées, de William Frachot, de Stéphane Derbord, de Louis-Philippe Vigilant (Loiseau des ducs), de Nicolas Isnard et David Lecomte (l'auberge de la Charme, le Bistrot des halles), d'Angelo Ferrigno (la Maison des cariatides). Celles qui n'en ont pas, ou pas encore, mais qui régalent Dijonnais(e)s et touristes : DZ Envies, L'un des sens, L'Essentiel, L'Arôme, Carte blanche et tant d'autres… Avec six étoiles Michelin et de nombreux établissements reconnus par les guides de référence, Dijon fait partie des grandes capitales gastronomiques.

Un savant mélange de tradition et d'innovation

La gastronomie dijonnaise connaît une frénésie depuis plusieurs mois, et c'est une très bonne nouvelle pour une ville qui porte un projet culturel ambitieux, mariant tradition et d'innovation. La Cité internationale de la gastronomie et du vin, dont les travaux viennent tout juste de débuter sur le site de l'ancien hôpital général, s'appuie en effet sur un héritage culturel fort. En témoigne l'imposante collection de menus du fonds gourmand de la bibliothèque municipale. Si Dijon possède une grande histoire culinaire, elle se projette aussi dans l'avenir avec une filière scientifique qui travaille sur l'agriculture et l'alimentation de demain. Ce sont ces dimensions culturelle, sociale et scientifique que l'Unesco reconnaît en inscrivant le Repas gastronomique des Français au Patrimoine mondial. Ces mêmes ingrédients nourriront la Cité internationale de la gastronomie et du vin.

Dijon à la pointe de l'innovation

→ **Agronov est un pôle européen d'innovation en agro-écologie.** Installée à Bretenière, cette plateforme technologique d'échanges entre la recherche et les mondes agricole et industriel favorise le croisement entre biologie, écologie et sociologie. **agronov.com**

→ **Le pôle de compétitivité Vitagora** est devenu une référence dans les domaines du goût, de la nutrition et de la santé. **vitagora.com**

→ En partenariat avec l'Institut national de la recherche agronomique (Inra), **le groupement d'intérêt scientifique AGRiculture ALlimentation Environnement** (GIS Agrale) fait partie du grand campus dijonnais. Il relève les défis environnementaux, alimentaires et socio-économiques de demain.

Le 20 décembre, Thierry Marx a visité, en compagnie de François Rebsamen, maire de Dijon, les locaux qui accueilleront le centre dijonnais de Cuisine Mode d'emploi(s).

L'ASPÉRULE, D'AUXERRE À DIJON

Keigo Kimura, le chef de L'Aspérule, une étoile Michelin à Auxerre, va créer une seconde adresse à Dijon. Le chef japonais est passé par les cuisines de Joël Robuchon et de Marc Veyrat. *« Mon second prendra les commandes à Auxerre et je m'installe à Dijon »,* indique Keigo Kimura. Le bistro à Auxerre ; le restaurant à Dijon. *« Dijon m'a séduit pour sa beauté et son dynamisme. J'aime particulièrement les vins de Bourgogne et il y a ici des villages en or »,* poursuit le chef. Son arrivée est une très bonne nouvelle. L'Aspérule ouvrira en avril, 43, rue Jean-Jacques-Rousseau, avec une cuisine française tout en délicatesse et en précision. Et un objectif : ramener une étoile de plus à Dijon.

THIERRY MARX OUVRE SA SIXIÈME ÉCOLE À DIJON

En 2012, Thierry Marx ouvrait à Paris sa première école baptisée Cuisine Mode d'emploi(s). Ce centre de formation professionnelle permet à des personnes en réinsertion ou en reconversion de se former rapidement à des métiers de bouche. En 2018, le chef étoilé ouvrira, dans le quartier de la Fontaine d'Ouche, sa sixième école. *« Nous formerons une cinquantaine de personnes par an aux métiers de la boulangerie et de la petite restauration,* indique Véronique Carrion, la directrice générale. *La formation comprend huit semaines en centre, quatre semaines de stage en entreprise. Elle est sanctionnée par un certificat de qualification professionnelle (CQP) ».* Cuisine Mode d'emploi(s) fonctionne avec un budget annuel d'environ 200 000 euros. *« En moyenne, une quarantaine de postes de boulanger sont non pourvus en Bourgogne. Nos centres apportent une réponse dans un secteur très dynamique qui peine à trouver de la main d'œuvre. Ils affichent un taux de retour à l'emploi de 92 %,* précise la directrice. *Les candidatures sont ouvertes pour les premières sessions, qui débuteront au premier semestre 2018. Il suffit d'être inscrit à Pôle emploi et de nous faire parvenir un CV et une lettre de motivation. »*

cuisinemodemplois.com

29 novembre
Le maire à votre rencontre
François Rebsamen a présenté aux Dijonnais(e)s les orientations budgétaires envisagées pour 2018 et les grands projets de la ville et de la métropole et répondu aux questions des habitants sur leurs préoccupations quotidiennes.

6.12
L'union des villes, au Simi
Dijon fait salon à Paris avec Chalon Agglomération et avec la communauté urbaine Creusot-Montceau, représentées, aux côtés de François Rebsamen, par leurs présidents respectifs Sébastien Martin et David Marti.

4.12
Observatoire de la laïcité
La ville de Dijon, représentée par Nathalie Koenders, signe avec Jean-Louis Bianco, président de l'Observatoire national de la laïcité, et avec Bassir Amiri, président de l'observatoire de la laïcité Bourgogne-Franche-Comté, une convention de partenariat. Dijon s'engage pour le respect des valeurs républicaines.

13 novembre
Nouveau campus pour BSB
Désormais baptisée Burgundy School of Business, l'école supérieure de commerce de Dijon a poussé les murs de son campus. Pierre Pribetich, adjoint au maire et premier vice-président de Dijon métropole délégué notamment à l'urbanisme, participe à l'inauguration.

2 décembre
Top départ féerique
Entouré de Nathalie Koenders, première adjointe, de Danielle Juban, adjointe déléguée au commerce, à l'artisanat et à l'attractivité, de Sladana Zivkovic, adjointe déléguée au tourisme et aux relations internationales, François Rebsamen donne le top départ des féeries de Noël à 18h.

8.12
Le Noël des seniors
Trois mille seniors sont conviés par la ville de Dijon à deux grands repas de Noël, au palais des congrès. Dijon ville amie des aînés lutte contre l'isolement des personnes âgées.

25.11 et 30.11
Dijon en bleu et en orange
Dans le cadre de la journée nationale de lutte contre les violences faites aux femmes, l'arc de triomphe et le palais des Etats se sont éclairés en orange à l'initiative du Zonta club et de la ville de Dijon. Cinq jours plus tard, le palais adoptait le bleu, dans le cadre de la mobilisation internationale contre la peine de mort relayée par Amnesty international.

9 décembre
Le tramway fête ses cinq ans
Au centre de maintenance et d'exploitation, rebaptisé « Les Ateliers André-Gervais », puis place de la République, François Rebsamen et son adjointe déléguée à la circulation et aux transports, Dominique Martin-Gendre, soufflent les bougies et inaugurent la rame décorée pour l'anniversaire.

ESPACES VERTS

LE LAC KIR LABELLISÉ ÉCOJARDIN

Le lac Kir et la promenade de l'Ouche viennent d'être labellisés ÉcoJardin, une distinction nationale décernée sur des critères de gestion écoresponsable définis par l'association Plante & Cité. Après le parc de l'Arquebuse et celui de la Colombière, ce label confirme la démarche environnementale de la ville : écopâturage, gestion différenciée des espaces verts, fauche tardive, actions participatives pilotées par le Jardin des sciences... Les combes à la Serpent, Saint-Joseph et Persil, le fort de la Motte Giron ainsi que le cimetière des Péjoces prétendent aujourd'hui à entrer dans les cercle des sites ÉcoJardin. Un label réévalué, site par site, tous les trois ans.

"Le label ÉcoJardin exprime parfaitement les orientations prises par la ville de Dijon. Il atteste de la gestion écologique et écoresponsable de nos espaces verts. Par exemple, depuis deux ans, plus aucun produit phytosanitaire n'est utilisé dans les parcs, sur la voirie et même au cimetière des Péjoces. Ce label est une reconnaissance nationale qui prend en compte sept thématiques aussi différentes que l'usage de l'eau, la préservation de la biodiversité ou la qualité des sols."

PATRICE CHÂTEAU
adjoint délégué à l'environnement

POURQUOI VOUS AIMEZ LE LAC

« Beaucoup d'oiseaux que j'observe régulièrement hivernent au bord du lac. Grâce à l'Ouche, c'est un des derniers plans d'eau à geler. On y voit des espèces assez rares. Entre 600 et 800 mouettes rieuses dorment sur le lac et mangent à la station d'épuration de Longvic... Chaque année un inventaire des oiseaux d'eau est dressé, étude à laquelle je contribue. » **Patrice, ornithologue**

« Cela fait 19 ans que je cours autour du lac, trois fois par semaine, en soirée. Nous nous retrouvons entre 20 et 30 coureurs. À mes heures perdues, en hiver, je pêche les carnassiers en mode no kill *: je les remets à l'eau. Il y a beaucoup de pêcheurs autour de ce lac que je connais comme ma poche. »*
Jean-Claude, coureur et pêcheur

« Nous avons appris que le lac et la promenade de l'Ouche sont labelisés ÉcoJardin. Nous y venons deux fois par semaine nous balader. Physiquement, cela fait du bien ! Nous observons les oiseaux et prenons des photos. À la belle saison, nous pique-niquons avec nos petites filles. L'espace s'y prête avec ses jeux aménagés. » **Ghislaine et Jean-Marie, promeneurs**

ZONE TOURISTIQUE INTERNATIONALE

LE DIMANCHE, ÇA FONCTIONNE !

L'ouverture des magasins le dimanche au centre-ville connaît des débuts encourageants. Les grandes enseignes reconduisent le dispositif en 2018.

Au départ de l'opération, ils étaient une poignée, majoritairement les grandes enseignes, puis une petite centaine. Finalement, près de 350 commerçants ont ouvert leurs portes en décembre le dimanche au centre-ville de Dijon, zone touristique internationale. Rien que dans l'hypercentre, près de 60 % des commerces ont ouvert. Pendant les fêtes, l'élan est toujours plus important mais les chiffres sont néanmoins révélateurs du succès de l'opération. De nombreux commerçants du centre-ville confirment, et les chalands apprécient : les trois quarts des habitants de la métropole interrogés par la CCI se déclarent prêts à venir faire leur shopping le dimanche en cœur de ville.

Un centre-ville exemplaire

Cette ouverture dominicale des commerces, qui devrait être reconduite par les grandes enseignes en 2018, contribue à faire du cœur de ville un espace commerçant à forte attractivité. Le centre-ville est un atout majeur d'attractivité pour la capitale régionale. Alors que les centres de nombreuses agglomérations françaises connaissent des difficultés économiques, celui de Dijon, affichant notamment un taux de vacance faible et une augmentation constante de sa fréquentation, fait figure d'exemple. Et ce désormais sept jours sur sept.

"Cette opération démontre l'attractivité et le dynamisme du secteur sauvegardé, classé zone touristique internationale. Les chiffres sont positifs. Les Dijonnais et les visiteurs qui avaient perdu l'habitude de venir dans le centre-ville plébiscitent les ouvertures dominicales, c'est très encourageant."

DANIELLE JUBAN
adjointe au maire déléguée à l'attractivité, au commerce et à l'artisanat

STATIONNEMENT

CES NOUVELLES RÈGLES… QUI NE CHANGENT RIEN OU PRESQUE

Pas de changement majeur dans les règles qui régissent le stationnement payant à Dijon, ni dans les montants à payer… si ce n'est pour « l'amende » qui s'appelle désormais « forfait post-stationnement ».

Tarifs, zones de stationnement blanches ou orange, horaires payants… Rien n'a changé le 1er janvier en matière de stationnement payant de surface à Dijon. La loi, pourtant, a modifié quelque peu la donne. Ce sont désormais les collectivités locales en charge du stationnement – en l'occurrence Dijon métropole – qui fixent librement le tarif du « forfait post-stationnement » (FPS), nouveau petit nom de « l'amende » infligée à toutes celles et à tous ceux qui « oublient » de payer pour garer leur voiture au centre-ville. Alors que, dans certaines villes comme Lyon ou Toulouse, le prix du FPS bondit, Dijon a fait le choix de maintenir la somme demandée aux automobilistes étourdis à 17 euros. Il faudra toutefois régulariser très vite sa situation : 72 heures après le constat, le prix passera à 30 euros, puis à 50 euros au-delà de trois mois.

Si un changement se profile, c'est pour faciliter le stationnement : de nouveaux horodateurs sont annoncés cette année. Les machines nouvelle génération accepteront à terme votre carte bancaire. Plus de problème de monnaie… De même, il est possible de régler son stationnement grâce à son smartphone, via l'application PayByPhone proposée par DiviaPark. Une fois téléchargée, l'application est utilisable dans 160 villes en France. Plus d'excuse pour ne pas être réglo.

COMITÉ D'ÉTHIQUE DE VIDÉOPROTECTION

EN TOUTE TRANSPARENCE

Créé en 2009, le comité d'éthique et des libertés publiques répond au souhait de transparence de la ville de Dijon suite à l'installation de son dispositif de vidéoprotection. « *Au-delà des obligations réglementaires et législatives, la municipalité, soucieuse du respect des libertés publiques et privées, a choisi de mettre en place une charte éthique et son comité* », précise, depuis quelques semaines, Nathalie Koenders, première adjointe notamment déléguée à la tranquillité publique. Bernard Savonnet préside ce comité composé d'élus et de personnes qualifiées : « *C'est un travail de confiance qui nous permet de faire des bilans sur l'efficacité et l'évolution du système* », explique ce professeur d'université.

Avec une centaine de caméras, le dispositif a prouvé son utilité dans le cadre d'enquêtes de police. Il a montré tout son intérêt face à des difficultés de circulation, dans le cas le cas d'incivilités ordinaires, d'infractions ou pour porter secours à une personne. Instance de dialogue et de concertation, le comité peut être saisi par tout citoyen ayant une doléance quant au fonctionnement ou aux règles éthiques du système de vidéoprotection.

Saisir le comité d'éthique :
Ville de Dijon
service de la tranquillité publique
Rue Victor-Dumay
CS 73310
21033 Dijon cedex

Bernard Savonnet, ancien professeur à l'IUT de Dijon, est le nouveau président du comité d'éthique pour la vidéoprotection.

ÉGALITÉ, DIVERSITÉ

CHRISTOPHE BERTHIER,
NOUVEL ADJOINT AU MAIRE

Christophe Berthier est, depuis le conseil municipal du 19 décembre, adjoint au maire délégué à la fraternité, à la diversité, à la lutte contre les discriminations et à l'accessibilité. La nomination d'un adjoint porteur de ces délégations – probalement une première en France – s'inscrit dans la volonté forte de Dijon d'agir en matière d'égalité et de diversité. La ville, engagée dans un processus de labellisation auprès de l'État, a notamment créé l'antenne municipale et associative contre les discriminations (Amacod), une structure unique en son genre en France qui accueille toutes celles et tous ceux qui sont victimes de discriminations.

VOUS AVEZ PLUS DE 60 ANS ? **C'EST POUR VOUS EN JANVIER**

Maison des seniors : 03 80 74 71 71

JEUDI 11 JANVIER
→ 13H30
VISITE ET CINÉMA
Film : *D'après une histoire*
de Roman Polanski
Cinéma Eldorado,
21, rue Alfred-de-Musset

JEUDI 11 JANVIER
→ 14H30
THÉ DANSANT
Orchestre Double Face
Bernard Magnien
Salle Devosge, 7, rue Devosge

JEUDI 18 JANVIER
→ 15H
CAUSERIE DU JEUDI
Découverte de l'art de la poterie et de la céramique, par François Lamy
Maison de retraite du port du canal,
23, rue des Trois Forgerons

JEUDI 25 JANVIER
→ 14H30
CONCERT
Jacques Nourdin présente
son spectacle « Seul avec Brel »
Salle polyvalente de la maison
des petites sœurs des pauvres,
35, boulevard de Strasbourg

LUNDI 29 JANVIER
→ 16H
CONCERT
Grand ensemble de cuivres dirigé
par Thierry Caens, en partenariat
avec le conservatoire à rayonnement
régional de Dijon
Salle Camille-Claudel,
4, rue Camille-Claudel

JEUDI 1ER FÉVRIER
→ 14H30
THÉ DANSANT
Orchestre Benjamin Durafour
Salle Camille-Claudel,
4, rue Camille-Claudel

JEUDI 8 FÉVRIER
→ 14H
VISITE
L'usine Lejay Lagoute
9, rue Étienne-Dolet

BONS BAISERS DE DIJON

Ils viennent respectivement de Roumanie et du Royaume-Uni. Raluca et Daniel découvrent Dijon à travers leur service volontaire européen. Rencontre.

Pendant que deux jeunes réalisent leur service civique à Reggio Emilia (Italie) ou à Cluj-Napoca (Roumanie), villes partenaires de Dijon, les services de la ville accueillent deux jeunes volontaires européens. Raluca est roumaine. Étudiante en sociologie, elle marque une pause dans son cursus, à 21 ans, pour se lancer dans le volontariat. Daniel, du haut de ses 25 ans, est déjà un vrai baroudeur : né à Madrid, il a grandi au Royaume-Uni, terminé ses études en Pologne et, après un épisode belge, il a enchaîné avec ce service volontaire dans le cadre d'Erasmus+ à Dijon.

« Juste faites-le ! »

Pendant leurs 12 mois de service, les deux volontaires améliorent leur connaissance du pays et de la langue au contact des habitants dans diverses missions culturelles, à la vie associative ou à la tranquillité publique. Ils découvrent aussi leur pays d'accueil. « *Je suis toujours étonnée de constater à quel point le repas est important, ici* », s'amuse Raluca. « *Le volontariat international n'est pas aussi compliqué qu'il en a l'air, il faut juste un peu de courage pour se lancer, la langue n'est pas un tel obstacle et j'ai énormément appris à Dijon* », ajoute-t-elle. Même enthousiasme de la part de Daniel, rassuré par l'accompagnement d'Erasmus+ : « *Juste faites-le !* », conclut-il en souriant.

Suivez Daniel et Raluca
sur Facebook et Instagram :
« Mobilité internationale - Ville de Dijon »
Contact pour un service civique :
03 80 74 53 29

ÉQUIPEMENT INFORMATIQUE COUP DE NEUF DANS LES ÉCOLES ÉLÉMENTAIRES

La ville de Dijon dote ses écoles élémentaires d'ordinateurs portables pour un enseignement ludique et participatif.

Depuis 2009, les écoles élémentaires de Dijon disposaient toutes d'une salle informatique dédiée avec douze ordinateurs. Désormais, les élèves travailleront en classe sur des ordinateurs portables « Chrome book » tactiles disposant d'un clavier refermable sous l'écran. Un matériel au service des enseignants, qui apprendront aux enfants de façon plus ludique et participative les programmes de l'éducation nationale. Chaque classe aura à sa disposition cinq de ces nouveaux ordinateurs, soit 1400 outils repartis dans les 283 classes élémentaires de Dijon. Le déploiement débutera début janvier pour s'achever début 2019. Budget consacré à ce dispositif : 500 000 euros.

RYTHMES SCOLAIRES

4 JOURS ET DEMI POUR FAVORISER LA RÉUSSITE ET LE BIEN-ÊTRE DES ENFANTS

Le rythme scolaire actuel, dont les bienfaits ont été démontrés par des études, est un élément qui contribue à la réussite et au bien-être des petit(e)s Dijonnais(e)s.

La ville de Dijon maintient la semaine de quatre jours et demi. Un choix dont l'objectif est la réussite et le bien-être des petit(e)s Dijonnais(e)s ainsi que le maire l'a expliqué dans un courrier adressé mi-décembre à tous les parents. Les Européens allant à l'école un plus grand nombre de jours annuels affichent en effet de meilleurs résultats scolaires. En 4,5 jours, le rythme de chaque journée est allégé et donc plus adapté aux capacités de concentration des enfants, plus distraits pendant la dernière heure de classe. Alors que les élèves sont plus performants dans leur apprentissage le matin, la semaine de quatre jours supprime 20 % de ce temps favorable à leur compréhension. Les scientifiques mettent également en avant l'argument de la désynchronisation pour privilégier le maintien de l'école le mercredi matin. Les petits n'ayant pas les mêmes besoins biologiques que les adultes, interférer dans le rythme hebdomadaire des levers matinaux s'avère leur être préjudiciable. Autant de raisons qui motivent la ville de Dijon à maintenir l'organisation de la semaine autour de 4,5 jours d'école.

"La ville est à l'écoute des experts, qui s'accordent à dire que le rythme de 4,5 jours est meilleur pour l'enfant. Nous nous appuyons également sur nos années d'expérience et sur les bénéfices, qui ne sont plus à démontrer, des activités péri-éducatives. Nous agissons toujours dans l'intérêt des enfants, dans le cadre d'un projet éducatif global qui place Dijon parmi les villes en pointe dans ce domaine."

ANNE DILLENSEGER
adjointe au maire déléguée à l'éducation, à la vie scolaire, à la restauration scolaire, aux accueils périscolaires et aux accueils de loisirs extrascolaires

EN BREF

Forum des métiers

Découvrez les formations professionnelles par alternance ou apprentissage proposées, du niveau 4e au BTS, par les maisons familiales rurales de Bourgogne-Franche-Comté.
Samedi 13 janvier de 9h30 à 17h, grande orangerie du Jardin des sciences. mfr-bfc.fr

Carrières au féminin

Le carrefour des carrières au féminin se tient samedi 20 janvier de 9h à 12h, salle Devosge. Organisé par l'association Fete, il propose aux jeunes filles et aux femmes en recherche d'emploi de s'orienter vers une cinquantaine de métiers peu féminisés.
fete-bourgogne.org

Les métiers de bouche ont leur salon

Le parc des expositions de Dijon accueille, les 21 et 22 janvier, le premier salon régional des métiers de bouche. BFCProExpo regroupera 100 exposants et devrait attirer 2500 professionnels à Dijon, capitale gastronomique et viticole.
bfcproexpo.fr

Une plateforme pour s'entraider

La Maif déploie à Dijon sa plateforme Share Entraide, dispositif de solidarité en cas de grande catastrophe. Inscrivez-vous et, le jour venu, vous pourrez apporter votre aide ou entrer en contact avec des victimes.
shareentraide.org

FRANÇOIS REBSAMEN : « DIJON EST BIEN GÉRÉE »

Le conseil municipal a voté, le 18 décembre, le budget primitif de la ville de Dijon pour l'année 2018. Dans un contexte marqué par des contraintes fortes pesant sur les collectivités locales, Dijon parvient, grâce à ses efforts sur son budget de fonctionnement et à la baisse de son niveau d'endettement, à maintenir un haut niveau d'investissement et un service public de qualité, sans augmenter les taux d'imposition. Entretien avec le maire de Dijon et président de Dijon métropole.

François Rebsamen

Maire de Dijon
Président de Dijon métropole
Ancien ministre

Dijon Mag. Vous avez rencontré les Dijonnais(e)s lors de quatre réunions publiques. Pourquoi avoir, cette année, organisé ces rendez-vous avant le vote du budget ?
François Rebsamen. J'ai souhaité expliquer aux Dijonnaises et aux Dijonnais, avant qu'il ne soit voté, que l'élaboration du budget est une question de choix. Nos marges de manœuvre sont limitées, et la construction du budget est un exercice complexe car elle s'inscrit dans un contexte national très particulier. Ces dépenses nouvelles, ce sont les investissements, nécessaires au maintien d'un service public de qualité et au dynamisme économique de notre territoire. Par exemple, recruter 30 policiers municipaux supplémentaires afin d'assurer la tranquillité des Dijonnaises et des Dijonnais, cela représente 1 million d'euros par an. C'est-à-dire un point d'impôt. Autre exemple : le maintien de la collecte du verre en porte-à-porte à Dijon, hors centre-ville, constitue un coût important, qui n'est pas compatible avec notre volonté de ne pas augmenter la taxe d'enlèvement des ordures ménagères.

Les choix ont été faits, après ces échanges avec les habitant(e)s. Quels sont-ils ?
Notre premier choix, c'est la préservation du pouvoir d'achat des Dijonnaises et des Dijonnais. En 2018, comme en 2017, nous n'augmenterons pas les taux d'imposition. Nous pouvons le faire car la ville de Dijon est bien gérée. Nous avons, depuis 10 ans, engagé un processus de désendettement qui porte ses fruits. Lorsque j'ai été élu maire en 2001, l'endettement de la ville était supérieur au budget de la collectivité. Nous avons résorbé cette situation périlleuse. De la même manière, nous sommes très attachés à la maîtrise de notre budget de fonctionnement, qui diminue légèrement en 2018. Notre deuxième choix, c'est le maintien de l'investissement : notre budget consacré à l'équipement de la ville, pour soutenir l'activité économique et l'emploi, est supérieur à celui de l'an dernier.

> *"Nous n'augmentons pas les taux d'imposition en 2018. Nous pouvons le faire car Dijon est une ville bien gérée"*

Vous évoquez la préservation du pouvoir d'achat. Quelles mesures avez-vous prises en ce sens ?
Non seulement il n'y aura pas d'augmentation des taux d'imposition en 2018, mais il en sera de même pour l'ensemble des prestations payantes de la ville – repas de restauration scolaire, accueils petite enfance, stages Dijon Sport découverte… Nous maintenons également la gratuité de l'entrée dans nos musées et de l'inscription à la bibliothèque municipale, synonymes d'accès à la culture pour toutes et tous. Par ailleurs, la fiscalité de Dijon métropole n'augmentera pas non plus et nous avons obtenu, pour le 1er janvier 2018, une nouvelle baisse du prix de l'eau.

En décembre, sept jours sur sept, le centre-ville de Dijon n'a pas désempli. Comment expliquez-vous un tel succès ?
Ce succès, c'est celui des commerçants allié à la dynamique que nous impulsons. Notre centre-ville, un des premiers labellisés « zone touristique internationale », est vivant et attractif. Il affiche un taux de vacance (*ndlr : part des cellules commerciales vides*) parmi les plus faibles de tout le grand quart nord-est de la France, inférieur à 7 %. De nombreuses enseignes choisissent de s'y implanter. Les grands magasins jouent le jeu de l'ouverture dominicale depuis plusieurs semaines, et je salue ici leur engagement dans l'animation du cœur de ville. La ville accompagne et soutient ce dynamisme : elle crée un environnement propice au shopping et à la flânerie en piétonnisant les artères commerçantes, elle organise des animations avec la fédération Shop in Dijon, elle soigne chaque année les illuminations de Noël. Ce cœur de ville est une chance pour Dijon, et le mois de décembre est un bon moment pour en prendre conscience.

"Dans la ville douce à vivre, tous les modes de mobilités ont droit de cité"

Pourtant, certains dénoncent des conditions de stationnement difficiles.
L'accès en voiture jusqu'en cœur de ville est toujours possible. Il existe des milliers de places de parking, dont plus de 3500 en parking souterrain en cours de rénovation par notre délégataire DiviaMobilités. Les différents modes de déplacement doivent cohabiter dans la ville : la voiture a dû céder de la place aux transports en commun, aux piétons, aux vélos. Dans la ville douce à vivre, tous les modes de mobilités ont droit de cité. J'y tiens.

Hors du centre-ville, des riverains vous ont interpellé, lors des réunions publiques, sur les conditions de circulation et de stationnement. Que leur avez-vous répondu ?
J'invite les automobilistes dijonnais(e)s à aller regarder comment cela se passe dans d'autres grandes villes. Ils verront que les conditions de circulation sont plutôt bonnes à Dijon. Naturellement, il subsiste des points noirs, par exemple le rond-point de la Lino à hauteur d'Ahuy, pour lequel l'État va devoir trouver une solution. J'ai en revanche bien entendu les doléances des riverains, notamment dans le secteur de l'université, sur le stationnement parfois débridé dont ils sont victimes. La ville étudie des solutions pour faire en sorte que les trottoirs ne soient plus envahis par les voitures. Nous en reparlerons.

On n'a jamais construit autant de logements à Dijon. Pourquoi cette volonté de votre part ?
Le logement est la première préoccupation des Français(e)s. C'est la mienne, la nôtre aussi : c'est en construisant qu'on gagne des habitants, et donc qu'on génère du dynamisme économique, qu'on maintient les effectifs dans les écoles, qu'on garde une ville vivante… Dijon est aujourd'hui, avec Strasbourg, la seule grande ville du quart nord-est qui gagne des habitants. Donc non seulement nous devons continuer de construire, mais nous devons le faire en veillant à la mixité, pour que chacun trouve un logement correspondant à ses besoins et à ses moyens là où il souhaite habiter. La construction de logements à loyer modéré est une obligation : la loi nous impose un ratio de 20 %, dont nous étions fort loin quand j'ai été élu maire, et que nous atteignons

"Nous allons continuer de construire, en veillant à la mixité et à l'accessibilité"

aujourd'hui grâce à une volonté sans cesse réaffirmée de proposer des logements pour tou(te)s dans tous les quartiers. Il faut toujours rappeler que les bénéficiaires de ces logements sont les personnes aux ressources modestes ou moyennes : les jeunes, les jeunes couples, les familles, les couples qui se séparent, les personnes seules… Enfin nous bâtissons sans perdre de vue l'enjeu écologique : il faut construire des bâtiments écoresponsables et des écoquartiers qui répondent aux défis environnementaux pour notre planète.

"Les entreprises, grands groupes et PME, savent que Dijon est une terre de réussite"

Et des logements accessibles pour toutes et tous…

Je sais les difficultés qu'éprouvent nos concitoyens porteurs de handicap. Dans le cadre d'un programme pluri-annuel, nous investissons chaque année pour rendre nos équipements publics accessibles, y compris les bâtiments historiques où l'installation d'ascenseurs est parfois impossible. Notre réseau Divia bus&tram par exemple est désormais accessible à plus de 90 % aux personnes handicapées.

Le développement économique est l'une de vos priorités. Quelles actions menez-vous dans ce domaine ?

Dijon métropole accompagne les entreprises de son territoire souhaitant s'implanter, investir, se développer, recruter, innover, exporter. C'est pour les entreprises que nous aménageons de nouveaux espaces comme l'écopôle Valmy ou l'écoparc Dijon-Bourgogne. Les Cycles Lapierre viennent de créer un showroom innovant à Dijon nord, Urgo va investir encore à Dijon… Les entreprises, grands groupes et PME, savent que Dijon est une terre de réussite, mais peut-être pas encore suffisamment : c'est pourquoi nous lançons une marque qui affichera l'excellence de notre territoire, en premier lieu aux yeux du monde économique. Pour former les compétences dont ont besoin nos entreprises, nous misons sur le renforcement de notre offre d'enseignement supérieur : nous allons faire venir à Dijon de nouvelles formations, notamment des écoles d'ingénieur.

"Les grands projets génèrent de l'emploi et renforcent notre rayonnement"

Et puis la collectivité elle-même lance de grands projets…

Ces grands projets contribuent à donner de l'activité aux entreprises, donc à créer de l'emploi, et renforcent notre attractivité et notre rayonnement. La piscine du Carrousel, le musée des Beaux–Arts, la Cité internationale de la gastronomie et du vin, ce sont plus de 300 millions d'euros d'investissement en quelques années !

Ces chantiers font partie du grand projet de Dijon métropole

Le projet métropolitain, adopté le 21 décembre à l'unanimité des conseillers métropolitains non-abstentionnistes, est notre feuille de route pour les prochaines années. Il ne se résume pas à des chantiers. Il porte l'ambition de notre agglomération. En devenant l'une des 22 métropoles françaises, Dijon a changé de statut et de registre : elle n'est plus seulement une ville-centre, elle est devenue une entité urbaine qui rayonne. Elle s'ouvre aux territoires qui l'entourent : nous allons construire des alliances, avec les territoires ruraux et avec les principales villes de Bourgogne-Franche-Comté, car notre rayonnement et notre attractivité doivent irriguer les territoires qui nous sont proches. Il en va de notre responsabilité de capitale régionale.

CE QU'IL FAUT RETENIR DU **BUDGET 2018**

UN BUDGET DE
251,96 M€
STABLE PAR RAPPORT À 2017

UN BUDGET POUR SOUTENIR L'ACTIVITÉ ÉCONOMIQUE, L'EMPLOI ET LE RAYONNEMENT DE LA VILLE

35,6 millions
d'euros d'investissement,
+ 10 % en 1 an

UN BUDGET QUI PRÉSERVE LE POUVOIR D'ACHAT DES DIJONNAIS(E)S

+ 0%
d'augmentation des taux d'imposition, comme en 2017

UN BUDGET MARQUÉ PAR LA POURSUITE DU DÉSENDETTEMENT

L'endettement de la ville s'établit à
167,1 millions
d'euros au 31 décembre 2017, contre
235,7 millions au 31 décembre 2008

UN BUDGET MAÎTRISÉ

Le budget de fonctionnement est en baisse de
0,4 %
à **187,34 millions d'euros.**
La ville maintient une épargne à
21 millions
d'euros, qui lui permettent d'investir malgré la baisse des dotations de l'Etat (- 576 000 euros)

UN BUDGET POUR UNE VILLE DYNAMIQUE ET ATTRACTIVE

Poursuite de la **rénovation des halles**, animations dominicales de la **zone touristique internationale**, soutien au commerce via le Fisac, embellissement du patrimoine

UN BUDGET EN FAVEUR DE LA SÉCURITÉ DES DIJONNAIS(E)S

15 agents supplémentaires pour la police municipale, mieux équipée, et une vidéoprotection renforcée

UN BUDGET POUR LA RÉUSSITE ÉDUCATIVE

Poursuite de la **rénovation des écoles et des restaurants scolaires**, maintien d'une offre d'**accueil dense pour les tout-petits**

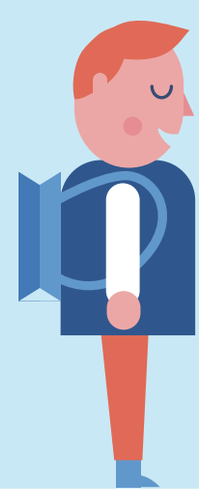

LES PRIORITÉS D'ACTIONS 2018

UN BUDGET POUR LE RAYONNEMENT CULTUREL ET TOURISTIQUE

Poursuite du **chantier du musée des Beaux-Arts** (13,57 millions d'euros) et lancement des travaux de la **Cité internationale de la gastronomie et du vin**

UN BUDGET ÉCOLOGIQUE

Poursuite de la **rénovation thermique des bâtiments municipaux**

UN BUDGET POUR LA PRATIQUE SPORTIVE DE TOU(TE)S

Rénovations de plusieurs équipements (piscine de la Fontaine d'Ouche, palais des sports, stade Epirey, salles Jean-Masingue et Boisselot) Dijon métropole lance la métamorphose de la piscine du Carrousel

LES COMMERÇANTS SONT ÉCO-RESPONSABLES

Au centre-ville de Dijon, les commerçants sont de plus en plus nombreux à s'engager dans la démarche « Mon commerce, ma ville, mon environnement » initiée en 2015 par Dijon métropole en partenariat avec la ville de Dijon, la fédération des commerçants et artisans Shop in Dijon, la chambre de commerce et d'industrie de Côte-d'Or et la chambre de métiers et de l'artisanat interdépartementale (délégation Côte-d'Or). Douze nouveaux magasins ont signé cette année la charte. Il sont désormais une cinquantaine. Ce projet s'inscrit dans le cadre du projet « Territoire zéro déchet, zéro gaspillage » qui vise à réduire de 10 % la quantité de déchets ménagers et assimilés entre 2010 et 2020. L'objectif est donc d'accompagner les commerces de proximité volontaires à adopter les bons gestes en matière de tri et de réduction des déchets, de mobilités, d'économies d'énergie et d'eau.

COMMERÇANTS ENGAGÉS

« Dans ma boutique je vends des équipements pour la maison et la personne - bougies, maroquinerie…- achetés auprès d'anciens commerçants partis à la retraite. Donc je recycle déjà en quelque sorte. Et à moindre coût. Quand j'ai ouvert il y a un peu plus d'un an, j'ai changé toutes les lumières pour des LEDS et je ne nettoie mon magasin qu'avec des produits écologiques. »

Pierre Lerouge, Les Trésors de Rackam, 11, rue du Chapeau rouge

« Depuis 2015, je m'engage et veille à recycler 100 % de mes piles, batteries, appareils jetables et produits chimiques usagés. Les miens, comme ceux des clubs photo dont je suis partenaire. Depuis l'an dernier, je choisis du papier d'art sans adjuvant chimique afin de valoriser la qualité et les produits naturels. À titre personnel, je n'ai pas de voiture, fonctionne avec Mobigo et toutes les livraisons passent par un coursier à vélo, "Mon coursier de quartier". »

Jérôme Gorce, Photo'express, 7, rue du Château

UN RESTAURANT POUR LA RÉINSERTION DES JEUNES

En 20 ans, la protection judiciaire de la jeunesse a contribué au sein de son Atelier Resto à initier 800 jeunes aux métiers de la restauration.

En présence des chefs étoilés David Zuddas et Stéphane Derbord, les adolescents pris en charge par la protection judiciaire de la jeunesse (PJJ) se sont retrouvés devant les fourneaux, le 17 novembre dernier. Le jour était particulier : confectionner et servir un repas pour 100 convives à l'occasion du 20e anniversaire de ce service chargé d'actions éducatives pour les jeunes sous main de justice. À L'Atelier Resto, les mineurs apprennent à cuisiner, à servir en salle et à gérer une prestation telle qu'une soirée buffet. La démarche s'inscrit dans le cadre d'une insertion socioprofessionnelle durable, leur permettant de s'initier à un métier et d'acquérir de nouvelles compétences. En 20 ans, 800 jeunes ont servi près de 62 500 repas et 200 buffets ou cocktails, notamment lors d'événements à la cour d'appel. Sous l'égide de la PJJ, ces jeunes participent également aux parcours du goût, concours culinaire national. Evénement d'où ils rapportent chaque fois un prix !

L'Atelier Resto
9, rue de l'Île
Mardis et jeudis
à partir de 12h
03 80 27 38 00

LES COMMISSIONS DE QUARTIER À L'ÉCOUTE DES NOUVEAUX PROJETS

Neuf commissions de quartier se partagent un budget total de 360 000 euros par an, qui permettent de rendre concrets des idées portées par les habitant(e)s. Proposez vos projets !

Et si vous participiez activement à la réalisation de projets dans la ville ? À partir du 10 janvier, soumettez vos projets pour votre quartier, pour votre ville. Pour être retenu, votre projet doit être d'intérêt général, dans le champ des compétences de la ville et relever du budget d'investissement.
Les commissions de quartier ont notamment pour mission de mettre en œuvre les idées émanant d'habitant(e)s. Elles disposent, pour cela, d'un budget annuel de 40 000 euros, soit 360 000 euros pour l'ensemble de la ville. Ces budgets participatifs ont déjà permis de réaliser concrètement des aménagements.

Les boîtes à livres, un exemple de succès

Exemple emblématique ? Les désormais célèbres boîtes à livres qui, dans tous les quartiers de Dijon, connaissent un succès incontestable. Mais depuis 2008, année de la mise en place de ses commissions, les aménagements ont très divers, de la pose de bancs à la mise en place de fresques. Autant de projets qui permettent d'embellir la ville et facilitent l'interactivité avec les habitant(e)s tout en les initiant aux règles de la démocratie participative.

Proposez vos projet sur dijon.fr

FRESQUE MURALE ET AMÉNAGEMENTS URBAINS

Le 18 décembre, la peinture murale dite de « la cage aux lions », réalisée par l'artiste Loïc Raguénès, a été inaugurée, rue de Longvic, par les membres de la commission de quartier Chevreul-Parc. Un projet qui a coûté 3000 euros.
Le 16 décembre, la commission de quartier Fontaine d'Ouche-Faubourg Raines-Larrey-Motte Giron a inauguré des aménagements de confort et de sécurité dans le secteur de l'avenue du Lac - huit bancs, une nouvelle jeunesse pour le sol et la rampe d'escalier menant à l'école Champs Perdrix et des plots anti-stationnement, un projet de 21 000 euros.

JE LIS, TU LIS... TOUS ENSEMBLE, LISONS !

Et si vous arrêtiez vos activités, pendant trente minutes, le temps de partager un temps de lecture ? L'appel est lancé, à l'initiative du collège Rameau, dans le quartier de la Fontaine d'Ouche.

L'adage le dit : c'est en lisant que l'on devient lecteur.
Du 5 au 9 février, entre 10h et 10h30, les habitants du quartier de la Fontaine d'Ouche sont invités à suspendre leurs activités, à poser leurs smartphones, à éteindre leurs écrans et à choisir un livre, un roman, une bande-dessinée ou une revue, pour une demi-heure de lecture, tous ensemble.
« Je lis, tu lis, nous lisons » est un projet initié par le collège Rameau. Objectif : favoriser la lecture-plaisir, mais aussi fédérer les habitants et valoriser le dynamisme du quartier de la Fontaine d'Ouche. Vendredi 9 février sur la place du marché pour des instants de lectures publiques, toute la semaine à la bibliothèque, au collège, mais aussi dans les écoles, en crèche ou au centre de loisirs, des lectures collectives seront organisées pour les plus petits. Les plus grands n'auront qu'à se saisir d'un livre, trouver un endroit confortable et… lire. Tout simplement.

CONSEIL MUNICIPAL D'ENFANTS

LA DÉMOCRATIE N'ATTEND PAS LE NOMBRE DES ANNÉES

Chaque mois, découvrez dans *Dijon Mag* l'actualité du conseil municipal d'enfants de la ville de Dijon.

Apprendre ce qu'est la démocratie, réaliser des projets utiles afin d'améliorer la vie dans son école, dans son quartier, dans sa ville, découvrir le fonctionnement d'une commune et de ses institutions… : les 41 élu(e)s titulaires et les 41 élu(e)s suppléants, enfants scolarisés en CE2 et en CM1, qui font partie du conseil municipal d'enfants (CME) ont la chance de vivre un projet éducatif citoyen. Pour leurs séances, ils siègent dans la salle du conseil municipal. Comme les grands. Les jeunes conseiller(e)s sont élu(e)s pour un mandat de deux ans.
Mise en place en 2002, le CME est un espace d'échanges et de discussion. Les jeunes représentants de la jeunesse dijonnaise s'investissent dans l'une des quatre commissions, chacune d'elles étant portée par un élu du conseil municipal : « temps libre » (Lionel Bard), « communication » (Hamid el Hassouni), « mon environnement, ma cité » (Chantal Trouwborst) et « solidarité, santé » (Claire Tomaselli). Une fois par mois, tous se donnent rendez-vous et trois séances plénières ont lieu durant leur mandat.

JEUNES ET GÉNÉREUX

Le conseil municipal d'enfants a organisé une collecte de jouets au bénéfice des enfants défavorisés. Cette année, les Dijonnais(e)s, généreux, ont offert 865 cadeaux, que les jeunes élus ont remis lors d'une journée festive, le 16 décembre à l'hôtel de ville. À cette occasion, 1200 goûters ont été distribués et le père Noël a posé sur pas moins de 700 photos !

"Faire connaître à des milliers d'enfants le travail réalisé, tel est l'objectif de la commission "communication". Chaque année, un journal est créé, mis en ligne sur dijon.fr et imprimé pour diffusion dans les écoles. Mais avant d'en arriver là, les journalistes en herbe doivent respecter différentes étapes. Paris ne s'est pas fait en un jour… le journal non plus ! Entre le choix des sujets, l'écriture, les corrections, les dessins et la mise en pages, le comité de rédaction s'attèle à respecter les délais et à être prêt pour le jour J."

HAMID EL HASSOUNI
adjoint au maire délégué à la jeunesse et à l'enseignement supérieur

LA NOUVELLE VIE
DU JARDIN DES APOTHICAIRES

La commission de quartier centre-ville a pris l'initiative de créer un jardin partagé dans cet espace vert désormais ouvert sur la ville.

Sauge, sarriette, persil, rhubarbe, oseille, lavande ou laurier... Ces plantes vivaces qui résistent aux rigueurs hivernales ont été plantées en bacs dans le jardin partagé dit « des Apothicaires ». Situé derrière le musée d'Art sacré, l'espace accessible depuis les rues Tivoli ou Sainte-Anne est équipé pour la bonne saison d'une table de pique-nique. La démolition du mur d'enceinte engagée par la ville de Dijon rend visible et accessible cet espace vert situé en cœur de ville. Les enfants de l'école Joséphine-Baker interviendront dès le printemps pour les premiers semis dans cinq bacs qui leur sont réservés. Un autre, élevé sur pieds, est accessible aux personnes à mobilité réduite. Une borne-fontaine et des bacs à compost parachèvent cet harmonieux jardinet où aucun produit phytosanitaire ne sera utilisé. « *Nous prévoyons un règlement intérieur sur le coffre à arrosoirs, et quelques consignes ne serait-ce que pour signaler quand quelqu'un vient arroser* », explique Daniel Desprez, membre de la commission de quartier du centre-ville à l'initiative du jardin partagé.

C'EST VOUS QUI LE DITES

Un Noël féerique à Dijon

Je suis venue en tant que touriste le premier week-end de décembre à Dijon pour voir toutes les féeries de Noël. Je voulais vous dire un grand bravo car tout était très beau et bien organisé par les services techniques. J'ai également trouvé la ville soignée, propre et accueillante. Bravo car il y règne un grand bien-être et pas d'insécurité ! **Natacha P.**

Le manège en forme de sapin pour les enfants est vraiment très beau et original, l illumination de la ville la rend chaleureuse. **Agnès W. (Facebook)**

Faut qu'on y fasse un tour un soir ! **Camille R. (Facebook)**

Superbe soirée avec les voisins et les petits-enfants.
Fafa Bay (Facebook)

Hâte d'y faire un tour dans la semaine après le boulot !
Jacqueline B. (Facebook)

Les féeries de Noël 2017 ont été un grand succès. Le centre-ville de Dijon n'a pas désempli, sept jours sur sept, pendant tout le mois de décembre. Les illuminations, les marchés de Noël et les animations, rue de la Liberté et sur les places (Darcy, Libération, République, Cordeliers), ont suscité à juste titre votre enthousiasme.

IL NEIGE… QUE FAIRE ?

Dijon métropole assure le déneigement des axes de circulation, mais il vous appartient de dégager le trottoir devant chez vous.

1000

C'est le nombre de kilomètres de chaussées à déneiger sur la métropole

À Dijon, conformément à l'arrêté municipal du 12 mars 2012, que vous soyez propriétaire ou locataire, vous êtes tenu(e) de dégager la neige et d'éliminer le verglas devant chez vous afin d'assurer aux piétons une circulation sans danger. Les personnes âgées ou handicapées peuvent bénéficier d'une aide du CCAS (lire notre encadré).

Le déneigement des voies de circulation, lui, est assuré par les services de Dijon métropole dans le cadre du plan neige, activé le 17 novembre dernier et qui reste en vigueur jusqu'au 16 mars. Grâce à des agents d'astreinte, le dispositif peut être activé 24 heures sur 24.

En cas de chutes de neige, le réseau routier de la métropole, qui compte environ 1000 kilomètres de chaussées, est déneigé en deux temps : les voies structurantes et celles qui sont empruntées par les bus du réseau Divia en premier, puis le réseau secondaire. À Dijon même, 14 camions de déneigement sont engagés – 26 pour l'agglomération. Un renfort de 13 véhicules supplémentaires est possible en cas de conditions extrêmes. Dans le cadre de ce plan neige, 300 agents et sept prestataires extérieurs peuvent être mobilisés.

BESOIN D'UN COUP DE MAIN ?

Vous êtes une personne âgée ou handicapée, dans l'impossibilité de déneiger le trottoir devant chez vous ? Le centre communal d'action sociale (CCAS) de la ville de Dijon peut vous prêter main forte. Si vous êtes une personne isolée, habitant dans une maison individuelle, qu'aucun voisin, ami ou membre de la famille ne peut vous aider, le CCAS peut mandater un prestataire.

Il vous suffit de contacter :

- le 0 800 21 3000 (numéro gratuit)
- du lundi au vendredi de 8h à 10h
- le samedi de 9h à 11h

PETITE ENFANCE

DIX RÉUNIONS POUR TOUT SAVOIR

Comme en 2017, la ville de Dijon organise des réunions d'information à l'attention des parents sur l'offre de services petite enfance, notamment dans les crèches (conditions d'inscription, modalités de garde…). La ville propose 3861 places pour l'accueil des tout-petits, dans 25 structures. Ses 14 crèches municipales comptent près de 700 places, auxquelles s'ajoutent 400 places dans huit crèches partenaires.

Les réunions ont lieu chaque premier jeudi du mois (sauf en août et en novembre), de 16h à 18h, à l'espace Baudelaire, 27, avenue Charles-Baudelaire. L'entrée est gratuite.
Prochain rendez-vous : jeudi 1er février.

SALON DE L'ÉTUDIANT

UN JOUR POUR DÉCIDER DE VOTRE AVENIR

Le magazine *L'Étudiant* organise, en partenariat avec le rectorat, le salon de l'étudiant de Dijon, **samedi 27 janvier de 10h à 18h au Zénith.** Les organismes d'enseignement supérieur de toute la région seront présents et il est prévu six conférences pour bien préparer sa formation post-bac.
C'est ce magazine qui, dans son dernier palmarès paru en septembre, a classé Dijon comme la quatrième grande ville française où il fait bon étudier, saluant notamment le coût raisonnable des logements et l'existence de la CarteCulture, qui donne accès aux spectacles de la métropole pour 5,50 euros seulement à tou(te)s les étudiant(e)s.

letudiant.fr

SPORT

DIJON SPORT DÉCOUVERTE INSCRIVEZ-VOUS !

Vous avez **jusqu'au dimanche 14 janvier minuit** pour vous inscrire à la quarantaine d'activités sportives proposées par la ville de Dijon sur la période du 15 janvier au 31 mars : gymnastique, équitation, escalade, sports collectifs, tennis, trampoline, plongée sous-marine, patinage, natation... Dijon sport découverte vous permet, que vous soyez enfant, adolescent ou adulte, de vous initier à un sport lors d'une séance hebdomadaire, le mercredi, le samedi ou le soir. Quarante éducateurs sportifs sont mobilisés dans le cadre de ce dispositif. Le tarif est calculé en fonction des revenus du ménage.

Inscription sur dijon.fr rubrique « téléservices »

Numéros utiles

Mairie de Dijon	03 80 74 51 51
Allo mairie	0 800 21 3000
Allo mairie pro	0 800 21 30 21
Dijon métropole	03 80 50 35 35

MAIRIES DE QUARTIER

Bourroches-Valendons,
32 boulevard Eugène-Fyot,
03 80 74 52 02

Fontaine d'Ouche,
13, place de la Fontaine d'Ouche,
03 80 74 52 00

Grésilles, 6, avenue des Grésilles,
03 80 74 52 03

Mansart, 2, boulevard Mansart,
03 80 74 52 04

Toison d'Or, 10 bis, place Granville,
03 80 48 83 83

SERVICES PUBLICS

Resto mairie	0 800 21 05 19
Police municipale	03 80 74 51 53
Objets trouvés	03 80 74 52 22
CCAS	03 80 44 81 00
Maison des seniors	03 80 74 71 71
Divia	03 80 11 29 29

VOS DÉCHETS

Collecte encombrants	0 800 12 12 11
Changement de bac	03 80 76 39 78
Déchetterie de Dijon, chemin de la Charmette,	03 80 23 94 94

LOGEMENTS À LOYER MODÉRÉ

Grand Dijon Habitat	03 80 71 84 00
ICF Sud-Est Méditerranée	03 80 45 90 40
Logivie	03 80 40 00 00
Orvitis	0 810 021 000
Scic Habitat Champagne-Bourgogne	03 80 50 56 50
SNI	03 80 76 84 38
Villéo	03 80 68 28 00

URGENCES

Depuis un mobile	112
Samu	15
Police	17
Pompiers	18
Gaz	0 800 47 33 33
Enedis	09 72 67 50 21
Suez (urgence eau)	0977 401 123
SOS Médecins	03 80 59 80 80
SOS 21	03 80 78 68 68
Pharmacies de garde	0 825 74 20 30
Accueil sans-abri	115
Enfance maltraitée	119
SOS Amitié	03 80 67 15 15
Drogue tabac alcool info service	0 800 23 13 13
Alcooliques anonymes	03 80 30 27 00
Sida Info Service	0 800 840 000
Violences aux femmes	3919
Solidarité femmes 21	03 80 67 17 89

LA VAPEUR **NOUVELLE**

Après 20 ans d'existence, La Vapeur se modernise et s'adapte aux évolutions techniques et économiques de l'activité de concerts, avec une volonté affirmée de s'ouvrir sur le quartier et sur la ville. Les musiques actuelles, qui s'adressent au plus grand nombre, restent au cœur du projet, mais la volonté de partage se concrétise dans l'aménagement des espaces : deux salles de concerts, plus grandes, pouvant accueillir 1200 et 230 personnes, des salles de répétition, une salle dédiée aux actions de médiation ou un jardin partagé.

MUSIQUES ACTUELLES ET POPULAIRES **ET ENGAGEMENT DE QUALITÉ**

Sur le fond, La Vapeur n'a pas changé. La salle de musiques amplifiées de Dijon est un lieu fait pour et avec les musiciens. L'équipe dirigée par Yann Rivoal programme des concerts tout au long de l'année, notamment pendant ce temps fort annuel qu'est le festival GéNéRiQ, et joue un rôle de service public en louant des studios pour les répétitions, en accompagnant les artistes locaux et régionaux, en accueillant des artistes professionnels en résidences de création, en montant des préproductions et en proposant des formations et des conférences permettant une meilleure compréhension du secteur des musiques actuelles. La Vapeur joue donc un rôle d'appui auprès de la filière régionale et contribue à renforcer l'écosystème nécessaire à l'émergence de nouveaux artistes.

"La nouvelle Vapeur correspond totalement au projet porté par ses équipes et à notre volonté d'ouverture de l'équipement sur le quartier et la ville. La médiation a enfin ses locaux dédiés aux ateliers et aux rencontres, les deux salles sont réellement autonomes, le club permet des moments plus intimes tandis que la grande salle de 1200 places accueille des artistes qui ne passaient pas ici jusqu'à présent. Nous remplissons deux objectifs, celui de la proximité et celui d'un rayonnement plus fort de ce lieu culturel."

CHRISTINE MARTIN
adjointe au maire déléguée à la culture, à l'animation et aux festivals

UNE SALLE OUVERTE SUR SON QUARTIER ET SA VILLE

La Vapeur nouvelle génération, plus accueillante, intègre un volet jeune public et famille et offre de nouvelles opportunités de collaboration avec les associations du quartier et les partenaires culturels locaux. Elle intègre de nouveaux espaces dévolus à la médiation culturelle et à l'action artistique.

L'équipe de La Vapeur pose dans le futur espace d'accueil-bar.

MARIE-JOSÉ BARTHÉLÉMY, *architecte*

Dijon Mag. Il a beaucoup été question, dans le projet, de respecter un « écosystème ». Concrètement, de quoi s'agit-il?
Marie-José Barthélémy. Il était très important que ce bâtiment n'ait pas l'air d'un vaisseau spatial venu d'une autre planète. La nouvelle Vapeur entretient une réelle conversation avec son quartier et la ville. On a décidé d'ouvrir le lieu au maximum en créant un parvis qui entre dans le bâtiment, rendant visible depuis l'extérieur une partie de l'activité au travers de façades vitrées, en supprimant la clôture et le talus sur rue.

Cela concerne-t-il également les matériaux choisis ?
Nous utilisons des matériaux en rapport avec le paysage, avec le site et son histoire. Le fer et le bois servent l'esthétique et la technique en même temps. Ce bâtiment doit être un écrin pour la musique avec une excellente acoustique. Matériaux et mise en œuvre fabriquent une ambiance, l'ambiance de la nouvelle Vapeur.

YANN RIVOAL, *directeur de la Vapeur*

Dijon Mag. La Vapeur a fait peau neuve. Et côté programmation, du changement ?
Yann Rivoal. Grâce à sa nouvelle Vapeur, Dijon fait maintenant partie de la quinzaine de villes dotées d'une salle nouvelle génération qui intéresse les producteurs. La programmation 2018 verra donc venir des artistes connus, comme Camille. Nous voulons toujours intéresser un public plus jeune et accueillir des artistes qui débutent ou présentent des musiciens issus de niches qui ne sont pas connues du grand public, dans le rock, la hip-hop, l'électro ou le reggae.

La programmation aura-t-elle un impact sur l'implication de La Vapeur dans son quartier et dans la ville ?
Nous souhaitons évidemment poursuivre nos partenariats avec les associations locales, très actives. Et nous conservons, de la même manière, la programmation d'événements et de concerts hors les murs, à la péniche Cancale, au Consortium ou à l'Atheneum.

UNE NOUVELLE GÉNÉRATION D'ÉQUIPEMENTS CULTURELS

Alors qu'il existait déjà, dans la politique culturelle de La Vapeur, le désir de transmettre une matière première - la musique - à un public le plus large possible tout en gardant un lien avec les habitants du quartier lors de la fête de la musique ou en travaillant avec des écoles, des crèches ou le centre social, la volonté de l'équipe est d'aller encore plus loin. Le parvis de La vapeur, totalement ouvert sur l'avenue de Stalingrad pourra accueillir des manifestations et certaines parties du bâtiment seront accessibles aux associations. La Vapeur, nouvelle génération d'équipements culturelles, s'inscrit dans cette volonté de faire entrer la vie locale dans la structure et pas seulement d'imposer son fonctionnement.
Un tel lieu, avec tout ce qu'il apporte en matière de proximité pour les habitants du quartier, est aussi un signe fort du rayonnement de la ville et de la métropole à un niveau national et international. Car sur les scènes, se sont plusieurs générations d'artistes qui se sont succédé et qui continueront, à travers une programmation innovante et inspirée, de faire battre le coeur des dijonnais aux rythmes des musiques d'aujourd'hui.

PLEINS FEUX SUR LA RÉOUVERTURE DE LA VAPEUR

Mercredi 7 février, c'est la réouverture de La Vapeur, avec une inauguration qui marque le lancement du temps fort de la programmation 2018 : la 11e édition du festival GéNériQ, du 8 au 11 février (lire page 33).

Découvrez la programmation sur lavapeur.com

SAISON HORS LES MURS
POUR L'ÉCOLE SUPÉRIEURE DE MUSIQUE

L'ESM Bourgogne-Franche-Comté est une des grandes écoles françaises qui forment aux métiers de la musique. Ses étudiants et ses enseignants donnent, tout au long de l'année, des concerts gratuits ouverts à toutes et à tous.

L'École supérieure de musique (ESM) Bourgogne-Franche-Comté prépare à un diplôme de musicien professionnel et un diplôme d'état de professeur de musique, jumelés à une licence de pratique musicale délivrée par l'université. Lorsqu'un étudiant y entre, il peut être assuré d'avoir franchi la première marche d'une carrière de musicien. Prolongement de cet enseignement professionnalisant, les concerts publics sont intégrés au cursus tout au long de l'année.

La saison de l'ESM, riche et transverse – elle vous propose d'entendre classique, improvisation, musiques actuelles amplifiées, jazz… –, ce sont des concerts publics et gratuits, des concerts-lectures, des spectacles vocaux, des rencontres avec les étudiants... Le public est invité à découvrir ces jeunes musiciens en pleine maturation, jusqu'à la dernière étape avant leur vie professionnelle, en assistant aux concerts, dont celui qui tient lieu d'évaluation pour leur diplôme lors des soirées « BASTA ! » et « FINAL ! » en juin.

esmbourgognefranchecomte.fr

VOS PROCHAINS RENDEZ-VOUS AVEC L'ESM À DIJON

- **Concerts de midi :** pause musicale à 12h15, les jeudis 11 janvier, 1er février, 1er mars... Salle de l'académie, 5 rue de l'École de droit.
- **Apostrophes :** jeudi 18 janvier à 20h à l'Athénéum, sur le campus universitaire.
- **Révisez vos classiques :** 3 jours de concerts gratuits, du vendredi 2 au dimanche 4 février, salle de Flore de l'hôtel de ville.
- **Hansel et Gretel :** jeudi 9 mars à 14h30 et à 19h à La Minoterie, 75, avenue Jean-Jaurès.

UN PROGRAMME SANS FAUSSE NOTE

« Tous nos étudiants se destinent à une carrière dans les métiers de la musique, de plus en plus vastes et diversifiés. Ils joueront dans des orchestres, dans des ensembles. Ils signeront des créations, pour des musiques de film ou des publicités… La garantie de leur insertion professionnelle est très importante. La saison est le prolongement de l'enseignement proposé, la concrétisation des cours qu'ils suivent à l'ESM. »
Viviana Amodeo, directrice

« Je suis dans une section musique actuelle. Notre relation avec le public est caractérisée par une grande autonomie : nous portons des projets personnels, avec une coloration très professionnelle, nous donnons des concerts dans les différentes salles de musiques actuelles… Cela permet de rencontrer de nouveaux publics et de construire son propre réseau. »
Yvan, 3e année

« Je suis arrivé à l'ESM sans trop savoir ce qui allait s'y passer et j'ai découvert une formation très riche, complète et diversifiée, en ce qui concerne des disciplines liées à notre pratique instrumentale et à notre future pratique d'enseignant. Nous donnons beaucoup de concerts, ce qui est très bien, et nous sommes amenés à travailler avec des partenaires extérieurs, des chefs d'orchestre, des musiciens… C'est vraiment enrichissant. »
Claude, 3e année

GÉNÉRIQ

LE RETOUR DES TUMULTES MUSICAUX

GéNéRiQ programme des artistes de notoriété nationale et internationale à Dijon mais pas seulement. Quand la culture rapproche les villes de Bourgogne-Franche-Comté.

La Vapeur, inaugurée le 7 février (lire pages 30-31), débute sa nouvelle vie en accueillant trois des 15 concerts dijonnais du 11e GéNéRiQ festival, dont la soirée avec Tricky, l'ancien chanteur du groupe anglais Massive Attack. Vingt-quatre autres artistes sont à l'affiche des tumultes musicaux que promet GéNéRiQ cette année encore, à Dijon mais aussi à Besançon, à Belfort, à Mulhouse et en pays de Montbéliard. Parfois pour des rendez-vous insolites : siestes sonores, concert brunch... De La Vapeur au Consortium, de la Péniche Cancale à la Minoterie en passant par l'hôtel de Vogüé ou le cellier de Clairvaux, le millésime 2018 s'annonce plus que séduisant.

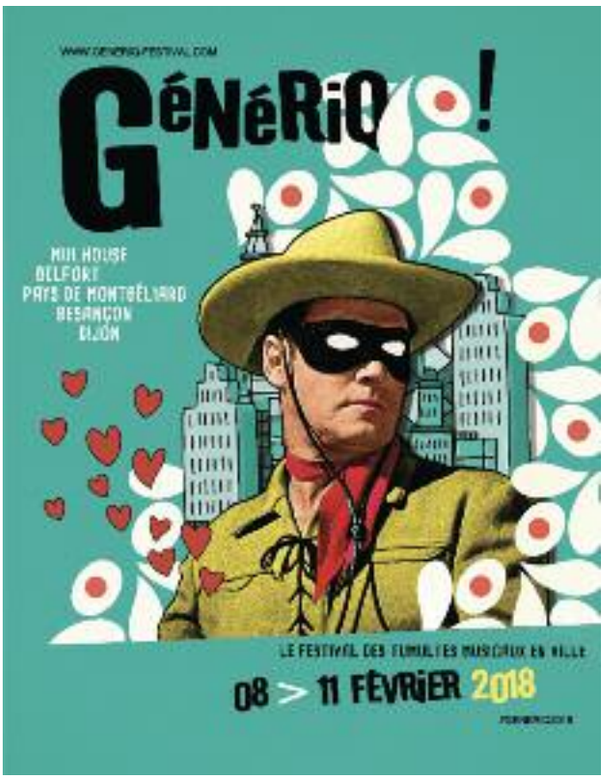

Du 8 au 11 février
generiq-festival.com

LE FESTIVAL ART DANSE

FÊTONS LA DANSE

Art Danse est l'un des 12 centres de développement chorégraphique nationaux. L'association organise la 30e édition d'un festival très attendu, dédié à la danse contemporaine.

Comme chaque année au cœur de l'hiver, le Festival Art Danse s'invite à Dijon et en région Bourgogne-Franche-Comté. Pour son 30e anniversaire, il accueille 20 compagnies. Danseurs et chorégraphes questionnent notre humanité, sans frontière et dans une diversité de genres et de formes qui fédère la danse contemporaine : visions hétéroclites autant qu'universelles unissent spectateurs et danseurs dans un même élan, celui d'un monde apaisé ou tout est possible.
En partenariat avec différents théâtres à Dijon, à Chenôve mais aussi à Beaune, à Mâcon et à Auxerre, le festival s'ouvre à tous les publics, des plus néophytes aux plus avertis. Et pour aller plus loin, ateliers et conférences sont également au programme.

Du 11 janvier au 9 février
art-danse.org

À PAS CONTÉS ATTISE VOTRE CURIOSITÉ

Le festival organisé par l'ABC a fait de Dijon une des villes repérées sur la carte de France du spectacle jeune public. Pour les Dijonnais(e)s, c'est un rendez-vous à ne pas manquer, depuis 18 ans.

À Pas Contés est de retour. Quelques semaines seulement après Noël, les petits sont encore gâtés avec ce rendez-vous organisé depuis 18 ans par l'association bourguignonne culturelle (ABC).

Parmi les temps forts de la programmation figure *Baby Macbeth,* par la compagnie belge Gare centrale. Il s'agit d'une libre adaptation des comédies et des tragédies de Shakespeare pour les tout-petits (dès l'âge de 12 mois).

L'invitée d'honneur de cette édition est l'auteure canadienne Suzanne Lebeau. Son spectacle *Trois petites sœurs* est à découvrir les 2 et 3 février. Lors de la première des deux séances, l'ABC vous propose même de rencontrer l'artiste dans le cadre d'une table ronde.

Les formations bourguignonnes ne sont pas en reste, puisque les compagnies Opopop, Manie, Graine de vie, Petits papiers et l'orchestre Dijon-Bourgogne sont à l'affiche du festival.

Dijon, ville amie des enfants, le soutient depuis sa création. Cette édition est la dernière d'un cycle consacré à la curiosité. Nul doute qu'elle attisera la vôtre.

Du 2 au 16 février
apascontes.fr

CINÉMA

UN FILM-ÉVÉNEMENT PRODUIT À DIJON SUR LES ÉCRANS

Anna Sanders Films, société de production du Consortium, a produit *Le Portrait interdit,* sorti le 20 décembre après avoir eu les honneurs de Cannes.

« *Un film d'une rare beauté* » (*Télérama*). « *Un traité d'art et de culture qui entremêle avec goût sensualité et impertinence* » (*Les Inrockuptibles*). La presse nationale ne tarit pas d'éloges sur le dernier long-métrage produit par Anna Sanders Films et réalisé par Charles de Meaux avec, dans les rôles-titres, la star chinoise Fan Bingbing et l'acteur français Melvil Poupaud. Sorti en salles le 20 décembre (à Dijon au cinéma Devosge), *Le Portrait interdit* s'est fait remarquer lors du dernier festival de Cannes. Anna Sanders Films n'en est pas à son coup d'essai. *Oncle Boonmee,* du réalisateur thaïlandais Apichatpong Weerasethakul qu'elle avait produit en 2010, avait obtenu cette année-là la palme d'or sur la Croisette. La société dijonnaise a été fondée en 1997 par l'équipe du Consortium, centre d'art contemporain de renommée internationale à Dijon, et produit des films qui relèvent souvent d'une véritable expérience artistique, entre cinéma et arts plastiques. La critique salue d'ailleurs l'esthétisme soigné de ce *Portrait interdit* qui raconte la relation, au XVIIIe siècle, entre l'impératrice chinoise Ulanara et le jésuite Jean-Denis Attiret, peintre officiel de la Cour impériale chargé de réaliser son portrait.

LA BIBLIOTHÈQUE MUNICIPALE **CHANTE SYRACUSE**

Plus accessible, plus simple, plus participatif : le nouveau logiciel de gestion des collections de la BM améliore le service rendu aux lectrices et aux lecteurs.

La lecture pour tou(te)s

Grâce à sa lisibilité augmentée, le logiciel est facilement accessible aux personnes empêchées. Il est compatible avec tous les périphériques couramment utilisés : ordinateur, tablette ou smartphone. Il permet, par un accès intuitif, de circuler dans l'ensemble des données du portail.

C'est désormais auprès d'automates que vous empruntez vos livres à la bibliothèque municipale. Ces machines libèrent les bibliothécaires, qui peuvent désormais vous consacrer davantage de temps pour des conseils ou des échanges sur vos lectures. C'était la première étape d'un changement qui va vous simplifier la vie : la BM se dote d'un nouveau logiciel baptisé Syracuse, système documentaire complet et multimédia adapté aux pratiques actuelles. L'outil, riche en fonctionnalités, est encore en cours d'ajustement. Il permet de regrouper toutes les offres précédentes dans un unique portail : le catalogue, toutes les ressources numériques en ligne (livres numériques, formations, revues, musique), les ressources patrimoniales et l'agenda culturel de la BM. Dynamique et aux couleurs de la ville, le portail joue les tendances actuelles de l'ergonomie et du web design. De nouvelles fonctionnalités seront proposées à terme, comme l'inscription en ligne aux animations ou l'abonnement aux lettres d'information. Dès maintenant, vous pouvez donner votre avis ou « taguer » un document qui vous a plu.

LES ATOUTS DE SYRACUSE

« C'est bien, c'est clair, on voit l'image du DVD ou du livre, ce qu'on veut emprunter, la date du prêt et celle où on doit rendre les livres. C'est plus agréable à regarder, ça frappe l'œil ! »
Anne, lectrice

« Syracuse est plus intuitif, plus facile d'accès. Tout est sur la même page, avec des infos qui s'ouvrent plus rapidement. De nombreux ajustements seront encore nécessaires, mais dans quelques mois, il sera pleinement opérationnel. Il faut passer la barrière de l'inconnu et oublier ce qu'il y avait avant. »
Claire, bibliothécaire

bm-dijon.fr

Dijon se livre

Retrouvez chaque mois les parutions récentes d'auteur(e)s dijonnais(e)s, ou éditées ici ou dont le sujet est dijonnais…

La Traversée de Dijon

Suivez les pas de Germain Arfeux, 33 ans, bibliothécaire, fondateur du Mouvement de libération de la Bourgogne, pour une balade pas comme les autres dans ce Dijon qu'il connaît par cœur.
Éditions de l'Escargot, 29 euros.

Je m'appelle Herschel Grynszpan

Morgan Poggioli, docteur en histoire et chercheur à l'université de Bourgogne, raconte, dans le style d'une « autobiographie », le parcours de ce jeune juif polonais réfugié en France, auteur d'un attentat contre l'ambassade du Troisième Reich à Paris le 7 novembre 1938, attaque qui servit de prétexte à la Nuit de Cristal.

Éditions du Murmure, 15 euros.

Le Hurlement du couvent

Native de Chenôve, Sonia Varichon, 31 ans, signe ici son premier polar. L'enquête de la journaliste Jeanne Sincle sur une série de meurtres commis à Dijon.
Éditions Les Presses littéraires, 16 euros.

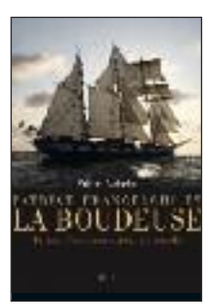

Patrice Franceschi et La Boudeuse

Valérie Labadie retrace 15 années d'aventures sur les mers d'Asie et d'Océanie de l'incroyable voilier du navigateur dijonnais Patrice Franceschi.
Éditions du Seuil, 45 euros.

Vos rendez-vous en ville

Concerts, théâtre, expositions, opéra, festivals… la vie culturelle dijonnaise est foisonnante, diverse, enthousiasmante. Découvrez ici quelques spectacles et expositions à venir et retrouvez l'agenda culturel complet de la ville sur dijon.fr, en partenariat avec Jondi.

CHANSON

BARBARA À 2 VOIX

Une voix chantée, celle de Renata, une voix parlée, celle de Violaine, pour rendre hommage à Barbara.
Samedi 20 et dimanche 21 janvier à 17h, hôtel de Vogüé.
confidences-chanson.fr

MUSIQUE

LE KARAOKÉ DES D'UKES

Saviez-vous qu'il existe un club de joueurs d'ukulélé à Dijon ? Ils sont une trentaine et se nomment Les D'Ukes. Rencontrez-les au cours d'un concert participatif et décontracté…
Vendredi 19 janvier à 20h30, Bistrot de la scène.
bistrotdelascene.fr

HUMOUR

LE CHEMIN DE LA GARE

La Ligue contre le racisme et l'antisémitisme (Licra) accueille Farid Abdelkrim pour son spectacle Le Chemin de la gare puis un débat avec Didier Leschi, auteur de *Misère de l'Islam de France.*
Mardi 30 janvier à 20h, théâtre de la Fontaine d'Ouche.
Réservation obligatoire : 06 87 04 17 96

MUSIQUE

GUITARES À DIJON

Les Cordes d'or organisent un week-end dédié à la guitare et entièrement gratuit : concerts, exposition, dégustations sont au programme.
Samedi 13 et dimanche 14 janvier, salle de Flore de l'hôtel de ville et hôtel Malateste, 7, rue Hernoux

THÉÂTRE

ANDROMAQUE

Le metteur en scène Matthieu Cruciani fait dialoguer le texte de Racine et les images d'Un amour fou, le film de Jacques Rivette. Un « entrelacement du théâtre, de la vie et du cinéma » qui sert un propos sur « la géopolitique de l'amour et de la haine ».
Du mardi 30 janvier au samedi 3 février, théâtre du Parvis Saint-Jean.
tdb-cdn.com

CONCERT

MARIMBA SPIRITUAL

Révélation soliste de l'année aux Victoires de la musique 2017, la jeune percussionniste Adélaïde Ferrière est de retour dans sa ville, pour un concert attendu avec l'orchestre Dijon-Bourgogne au cours duquel elle donnera la part belle à son instrument de prédilection, le marimba. La symphonie du Nouveau Monde est également au programme.
Mercredi 7 février à 20h, auditorium.
orchestredijonbourgogne.fr

FESTIVAL

SCÈNES EN VERT

Le théâtre de l'espoir-compagnie Pierre Lambert convie des artistes (Jacques Rebotier, Catherine Zambon, Patrick Grégoire…), des réalisateurs de documentaire, des lecteurs et des chercheurs, pour une semaine de culture et de débats autour des enjeux écologiques pour notre planète.
Du mercredi 24 au mardi 30 janvier, théâtre des Feuillants.
theatre-espoir.fr

DOCUMENTAIRE

LA NAISSANCE DE L'AFFICHE MODERNE

Charles Loupot, débarquant à Paris au début des années 1920, révolutionne le visuel publicitaire et invente l'affiche moderne. C'est son histoire que raconte le film projeté lors d'une soirée cinéma au musée…
Dimanche 21 janvier à 15h, musée de la Vie bourguignonne.
musees.dijon.fr

ONE WOMAN SHOW

LA MADELEINE PROUST

Après 35 ans de carrière, Lola Sémonin, alias La Madeleine Proust, fait ses adieux à la scène. La Franc-Comtoise est de passage à Dijon pour un ultime spectacle…
Jeudi 3 février à 15h et à 20h, palais des congrès
madeleineproust.fr

EXPOSITION

UN AMI IMAGINAIRE

Dans le cadre de Modes de vie (lire notre dernière édition), une exposition présente les créations des enfants des centres sociaux des Dijon-Grésilles et de Talant, sous la direction de la graphiste dijonnaise Anne Gautherot, sur le thème de l'ami imaginaire sorti des collections du musée des Beaux-Arts. À voir sur les palissades du chantier du musée et sur le réseau Divia bus&tram.
Du jeudi 2 au jeudi 22 février.
modesdevie.org

TERMINÉ, LES LOURDES FACTURES D'ÉLECTRICITÉ

La ville de Dijon installe des luminaires à Led dans ses équipements sportifs.

Les diodes électroluminescentes (Led) se multiplient dans les salles de sport et remplacent les anciennes ampoules nettement plus énergivores. La piscine de la Fontaine-d'Ouche, la salle d'escalade Cime Altitude 245, le gymnase de la Source, le grand stade et le gymnase des Bourroches viennent tout juste d'être équipés, ce qui porte à huit le nombre de structures sportives dijonnaises à basse consommation énergétique. Des dispositifs annexes mis en place dans chaque salle gèrent les flux lumineux en fonction des besoins et permettent d'aller encore plus loin dans les économies. Des sondes crépusculaires limitent ainsi l'éclairage en fonction de l'ensoleillement extérieur et chaque séance d'entraînement n'utilise, en moyenne, que 50 % de la puissance maximale de l'installation. Les frais de maintenance, eux aussi, sont considérablement réduits : les diodes ne devraient être changées qu'une fois par décennie.

Bénéfique en tous points

Le gymnase Henri-Boisselot a été le premier à adopter un éclairage 100 % Led en fin d'année 2015. L'analyse des consommations permet de constater une réduction de l'ordre de 35 % de la facture d'électricité. Ce type d'éclairage améliore également le confort des usagers, avec une lumière instantanée et uniforme, sans zones d'ombre ni éblouissements. Devant ces très bons résultats, la ville de Dijon envisage d'équiper l'intégralité de ses structures sportives à moyen terme.

IL N'EST JAMAIS TROP TARD **POUR S'ESSAYER**

Le Judo club dijonnais invite à la découverte de plusieurs disciplines sur ses cinq tatamis.

De la place pour tous et à n'importe quel moment. Le Judo club dijonnais ouvre ses portes chaque jour de la semaine, même en cours de saison, au complexe Épirey et dans ses quatre dojos de proximité. « *Des séances découverte gratuites sont proposées à tout âge et sans engagement. Le coût de l'adhésion est toujours proportionnel au temps qu'il reste avant la fin de l'année en cours* », indique le président Guy Bourguignon. En plus du judo, le club propose des cours de yoga, de self-défense, de ju-jitsu, de taïso et même d'éveil-judo. « *La jeune génération est majoritaire dans notre club. Nous surfons actuellement sur l'effet Teddy Riner ! Les parents sont aussi très friands des valeurs véhiculées par nos activités* », poursuit le responsable du club, doté du plus grand effectif du département avec plus de 300 licenciés.

Page Facebook « Judo Club Dijonnais ».

PIZZINI, LE NOUVEAU CONCEPT

Un jeune entrepreneur originaire du quartier de la Fontaine d'Ouche lance deux applications pour smartphone susceptibles d'intéresser le monde sportif. La première se nomme Pizzini. Gratuite et téléchargeable sur l'App Store, cette application permet de partager une expérience vécue en direct dans un lieu muni d'un code spécifique. « *Les utilisateurs pénètrent dans un reseau social dédié à ce lieu et déposent un message illustré d'une photo. Différentes informations sur le lieu et l'événement sont alors consultables* », indique Badre El Barni, créateur de Pizzini. Ce nouveau concept favorise le retour au contact réel selon le Dijonnais : « *Il faut être physiquement présent pour flasher le code et ensuite seulement il est possible de publier* ».
Complémentaire de la première application mais réservée aux abonnés, la seconde application, baptisée Pizzini manager, permet de gérer un compte professionnel. « *Les clients ont la possibilité de personnaliser l'interface d'accueil et d'indiquer toute sorte d'informations, comme des événements à venir ou des offres commerciales* », ajoute Badre El Barni. « *L'application Pizzini est parfaitement adaptée aux clubs sportifs, pour lesquels elle représente un moyen de communication utile entre les membres, à l'instar de l'ASFO qui l'utilise déjà* », indique Jean-Claude Decombard, adjoint au maire de Dijon délégué aux sports.

06 12 56 10 67 ou
elbarnibadre@yahoo.fr

CHAMPION DE FRANCE,
S'IL-VOUS-PLAÎT

Un titre national, ça se fête ! François Rebsamen a salué, début décembre, la performance de l'équipe de futsal « *Double A Dijon foot* », vainqueur de la première saison de ligue 1 de foot à 5. Le club dijonnais a remporté la Superfiveligue devant sept autres formations telles que Paris, Marseille ou encore Bordeaux. « *Double A Dijon foot* » tire son nom de l'association caritative Aider et Agir qui soutient et accompagne les personnes en difficulté.

Page Facebook « Double A Dijon Foot »

Rand'Ognon de nuit

Une randonnée nocturne et ouverte à tou(te)s se prépare avec le club des Chantalistes sport et culture. Trois circuits balisés de 7, 11 et 15 kilomètres à allure libre sont proposés. Chaque participant(e) se verra remettre un bracelet fluorescent. Une soupe à l'oignon et une galette des rois seront servies à l'arrivée.
Samedi 13 janvier de 18h à 22h30 à la combe à la Serpent. chantalistes.cyclo@free.fr ou 06 71 59 70 64.

Nuages de bulles à la patinoire

Une animation originale se profile à la patinoire municipale. L'espace d'un week-end, petit(e)s et grand(e)s pourront évoluer sur la piste en traversant des nuages de bulles de savon et en slalomant entre des ballons de baudruche. Les tarifs d'entrée habituels seront appliqués.
Samedi 27 janvier de 14h à 17h30 et dimanche 28 janvier de 9h30 à 11h45 (animation couplée au jardin des glaces pour cette seconde journée). 03 80 48 80 40.

Sport et bien-être à la piscine

La ville de Dijon organise un rendez-vous Convisport dans les piscines du Carrousel et des Grésilles. Chaque séance proposera 45 minutes intensives d'aquagym, suivies d'un moment de détente et de natation libre. Les bassins seront exclusivement réservés à cette activité. Un tarif exceptionnel de six euros par groupe de deux personnes sera appliqué.
Samedi 13 janvier de 17h30 à 18h30 à la piscine du Carrousel (inscriptions au 03 80 48 88 02) et dimanche 28 janvier de 13h à 14h30 à la piscine des Grésilles (03 80 48 80 00).

Programme DiabetAction

Sport pour tous organise une réunion d'information sur DiabetAction. Ce programme facilite et permet l'accès aux pratiques sportives pour les personnes diabétiques. Des exercices en groupe et des conseils de prévention sont proposés pendant douze semaines, un podomètre et un carnet de suivi sont remis à chaque participant. Un certificat de non contre-indication à la pratique sportive et une contribution de 20 euros sont demandés à l'inscription.
Lundi 15 janvier à 10h30 à l'annexe de la Maison Phare, allée Roussillon à Dijon. 06 23 05 11 33.

POUR LE GROUPE SOCIALISTE, RADICAL DE GAUCHE, CITOYEN ET APPARENTÉS

La période actuelle demande de ne pas perdre de vue ce qui fonde notre engagement au quotidien : améliorer le cadre de vie des Dijonnais, être présent à leurs côtés, dans tous les quartiers de la ville, les entendre, les comprendre, faire vivre les solidarités et la justice sociale pour ensemble préparer l'avenir. Le budget pour 2018 s'inscrit dans le cadre cet engagement pris devant les Dijonnais au début de cette mandature. Nous recherchons une conception moderne et efficace dans le fonctionnement de notre administration tout en maintenant un haut niveau de service public. Pour cela nous souhaitons remercier les agents de la ville qui n'ont de cesse d'œuvrer chaque jour au bien-vivre des Dijonnais. Nous maintiendrons un haut niveau d'investissement pour assurer la continuité de notre soutien aux acteurs de l'économie locale, à l'emploi et à l'innovation. Cela tout en préservant notre capacité d'autofinancement et de désendettement. Le renforcement de la tranquillité publique est une des priorités de la ville de Dijon. Une volonté qui s'est concrétisée avec l'arrivée de 30 nouveaux policiers municipaux. Recrutements, équipements supplémentaires, horaires de présence sur le terrain élargis, patrouilles pédestres dans les quartiers, gestion centralisée de l'espace public… Autant de mesures pour mieux répondre aux attentes des Dijonnais et produire un service public de qualité en la matière.

Notre budget pour l'année à venir est clair et cohérent. L'année qui s'ouvre est celle de l'affirmation politique. Ancrés dans la réalité, nous continuerons à aller de l'avant. Et pour la deuxième année consécutive, nous n'augmenterons pas les taux d'imposition. Nous poursuivrons notre lutte contre les inégalités, pour faire de Dijon une ville solidaire, responsable, douce à vivre et surtout une référence écologique. Nous souhaitons que 2018 soit, pour l'ensemble des habitants, synonyme de partage, de fraternité et de bonheur. À chacune et chacun d'entre vous, nous vous souhaitons une belle et heureuse année 2018.

Nathalie Koenders, première adjointe au maire de Dijon, présidente du groupe SRC et apparentés
François Rebsamen, Georges Maglica, Colette Popard, Pierre Pribetich, Françoise Tenenbaum, Anne Dillenseger, Nuray Akpinar-Istiquam, Jean-Patrick Masson, Lê Chinh Avena, Jean-Claude Decombard, Sladana Zivkovic, Joël Mekhantar, Jean-Yves Pian, Lydie Pfander-Meny, Hélène Roy, Dominique Martin-Gendre, Christophe Berthier, Mohamed Bekhtaoui, Denis Hameau, Badiaâ Maslouhi, Claire Tomaselli, Océane Charret-Godard, Christine Martin, Hamid el Hassouni, Lionel Bard, Benoît Bordat, Aline Ferrière, Charles Rozoy, Hyacinthe Diouf, Delphine Blaya, Jehan-Philippe Contesse.
Groupe socialiste, radical de gauche, citoyen et apparentés
8, rue de la Chouette, 21000 Dijon
03 80 36 41 77
groupemajcm@orange.fr

POUR LE GROUPE DES ÉLUS EELV

C'est avec les citoyennes et les citoyennes que les politiques publiques se construisent. Localement, les élus écologistes agissent en ce sens. Le récent renouvellement des commissions de quartier permet une meilleure association des habitant-e-s dans les choix de la ville : binômes élus et habitants pour les co-présidences, ordre du jour établi par les commissions de quartier, questions des habitants traitées en début de commission.

Les budgets participatifs sont également un formidable outil de coopération où les écocitoyens expriment leurs talents au service du bien vivre à Dijon. Avec ses jardins partagés, ses bacs de jardinage dans les rues, l'entretien citoyen des espaces, les fresques réalisées avec des artistes, les boîtes à livres, Dijon innove et se transforme. Ce succès confirme notre ambition : plus de démocratie pour un territoire plus vert et plus solidaire. À terme, nous proposons la création d'un budget participatif métropolitain conséquent et des conditions favorables à la participation de tous, y compris des personnes les plus éloignées de la vie publique.

Patrice Château, Christine Durnerin, Catherine Hervieu, Stéphanie Modde, Frédéric Faverjon, Sandrine Hily
Groupe des élus EELV de la municipalité de Dijon
14, avenue Jean-Jaurès, 21000 Dijon
Tél : 09 61 68 76 95
groupe-ecologie-verts@wanadoo.fr
http://21.eelv.fr/

POUR LE GROUPE DES ÉLUS CENTRISTES ET DÉMOCRATES DE DIJON, GROUPE DIJON MODEM

La ville de Dijon a reconduit pour cette année scolaire le fonctionnement des écoles sur le rythme de 4,5 jours par semaine. Elle suit en cela l'État qui, par décret, réaffirme son soutien à un fonctionnement qui va dans le bon sens tant pour la qualité des apprentissages que pour la santé de nos enfants. Est-il encore besoin de dire que les élèves apprennent mieux le matin ? Qu'il est plus efficace et plus sain de travailler régulièrement 5 jours en continu, de raccourcir la journée de classe et d'en augmenter le nombre dans l'année ? Nous avons connu la semaine de 4 jours et son rythme syncopé. Tout le monde, depuis, s'est accordé à dire que c'était une hérésie. Les enseignants ont déploré un programme impossible à boucler et les parents la fatigue de leurs enfants. Alors oui, il faut continuer la semaine rythmée sur 5 matinées de classe, sans nier toutefois une nécessaire adaptation selon l'âge. Quant à la fatigue des enfants, elle n'est pas uniquement due à l'école, elle dépend aussi de la régularité de leur sommeil.

François Deseille
Groupe des élus centristes et démocrates de Dijon, groupe Dijon Modem
78, rue Devosge, 21000 Dijon
03 80 23 38 14
groupe-modem@orange.fr

POUR LE GROUPE DIJON L'ALTERNATIVE

Nous tenons d'abord à présenter des vœux chaleureux aux Dijonnaises et aux Dijonnais. Au cours de cette nouvelle année, nous continuerons à les servir en animant une opposition constructive, équilibrée et moderne. Nous poursuivrons notre travail de fond et resterons forces de propositions.
Parmi les dossiers qui nous mobilisent, il y a l'avenir du centre-ville. Les nouveaux tarifs de stationnement en surface sont scandaleux. En ajoutant une plage horaire à un prix prohibitif (30 euros la demi-heure supplémentaire !), on adresse un très mauvais signal aux clients potentiels qui risquent de se rabattre sur les centres commerciaux périphériques.
Au contraire, il faut faciliter le stationnement aux abords du cœur historique. De même, des solutions nouvelles doivent être imaginées pour lui faire gagner des habitants, soutenir les commerces indépendants, améliorer la tranquillité publique, en faire un haut-lieu de culture. En 2018, nous ferons des propositions pour contribuer à cet objectif qui doit nous rassembler.

Laurent Bourguignat
Virginie Voisin-Vairelles
contact@bourguignat.fr

POUR LE GROUPE CONSTRUIRE DIJON AUTREMENT

En ce début d'année, nous formons nos meilleurs vœux aux dijonnaises et dijonnais. Et en particulier nos pensées vont à toutes celles et ceux qui souffrent dans leurs corps, à toutes celles et ceux qui éprouvent des difficultés dans leur vie quotidienne familiale ou professionnelle, à toutes celles et ceux dont l'âge devient une préoccupation ou un handicap, à toutes celles et ceux à la recherche d'un emploi. A toutes et tous, que 2018 réponde à vos attentes et espoirs.
Un nouveau groupe d'opposition vient de se constituer pour offrir une autre vision de notre ville. Aimer Dijon, croire en la capacité de ses entreprises, avoir confiance en ses femmes et ses hommes, imaginer Dijon pour ses nouvelles générations, nous sommes convaincus que chaque secteur de notre ville mérite une attention différente et que souvent les choix retenus ne sont pas ou plus à la hauteur des enjeux d'une grande métropole. Nous prenons devant vous en ce début 2018 cet engagement : proposer un Dijon dynamique, compétitif, moderne pour chacun d'entre vous. Pour réaliser le Dijon de demain, nous vous proposerons de construire Dijon autrement. Ainsi, nous prendrons les positions essentielles à nos yeux pour y parvenir et proposerons notre vision différente au sein du conseil municipal de Dijon.

Franck Ayache, François Hélie
Groupe Construire Dijon autrement

POUR LE GROUPE AGIR POUR DIJON

La municipalité continue sa politique anti-voiture dans le centre-ville et sur l'agglomération dijonnaise. Lors du dernier conseil métropolitain, le maire de Dijon et président de Dijon métropole a décidé d'augmenter les tarifs de stationnement de surface dans toutes les zones payantes. L'usager devra payer 30 € pour 2h30 de stationnement, mais également pour le tarif de longue durée de 9h.
Contrairement à son engagement annoncé dans la presse en octobre dernier de maintenir le montant de l'amende à 17 €, baptisée désormais forfait post-stationnement, la municipalité a décidé de le passer à 30 €. Une fois de plus, le maire de Dijon fait le contraire de ses déclarations. La minoration à 17 € si le paiement est effectué dans les 72h après la notification sera difficilement applicable. D'importantes difficultés de mise en œuvre sont à prévoir. Revenant encore une fois sur ses promesses, le maire de Dijon a décidé de privatiser ce dispositif en transférant à Keolis la gestion du forfait. Cette privatisation va conduire à une intensification de la verbalisation et fait craindre un excès de zèle ainsi qu'une politique du chiffre pour cet opérateur à la fois juge et partie. Cette pratique va accentuer le choix de « chasse à la voiture » menée actuellement par la municipalité. La politique de stationnement telle qu'elle est menée actuellement par la majorité municipale pénalise l'ensemble des quartiers, déjà touchés par d'importantes difficultés de stationnement, et n'aide en rien l'attractivité du centre-ville qui connaît déjà de graves problèmes d'accessibilité.
Il est désormais primordial qu'une réforme de la politique de circulation et du stationnement soit menée pour permettre à l'ensemble des usagers de pouvoir circuler et stationner dans l'ensemble de la ville et l'agglomération et concilier tous les modes de transports. Nous continuerons de défendre les intérêts des Dijonnais. Nous vous souhaitons à tous, ainsi qu'à vos proches, une très belle année 2018 !

Emmanuel Bichot, président, Bernard Bonoron,
Stéphane Chevalier, Marie-Claude Mille, Chantal Outhier
Groupe municipal d'opposition Agir pour Dijon
43, rue Parmentier 21000 Dijon
03 80 46 55 86
agirpourdijon@gmail.com

POUR LE GROUPE DIJON BLEU MARINE

En ces heures tragiques de notre histoire, le grand défi est à la fois de protéger le somptueux héritage de la tradition chrétienne et de proclamer la vérité dans un monde où le mensonge et la désinformation triomphent. Les Dijonnais, jadis si fiers, semblent engourdis en faisant confiance au pouvoir présent. Nous assistons en direct à notre propre agonie : toujours plus d'impôts, d'insécurité, du chômage, désertification du centre-ville au profit des grandes surfaces, etc…… Par contre toujours plus de dépenses pour acheter la paix sociale afin de manipuler mieux les foules. Nous espérons que cette pollution poisseuse des âmes, des intelligences et des cœurs cessera. En attendant le Front National résiste envers et contre tout et vous souhaite à tous une meilleure année 2018.

Frédéricka Desaubliaux, Édouard Cavin.
Groupe Dijon Bleu marine
8 rue Henri-Chambellan, 21000 Dijon
03 80 10 46 37

RÉNOVATION
DU MUSÉE
DES BEAUX-ARTS
DE DIJON
PHASE 2 2016-2019

METAMORPHOSE (2)

En 2018,
le musée des Beaux-Arts
est dans sa dernière tranche
de travaux.

DEMAIN, UN MUSÉE MÉTAMORPHOSÉ

contemporain et vivant,
ouvert sur la ville et le territoire,
capital pour le rayonnement
et l'attractivité de Dijon.

PENDANT LES TRAVAUX LE MUSÉE RESTE OUVERT

Découvrez ou redécouvrez le parcours Moyen-Âge Renaissance, magnifique écrin des tombeaux des ducs.

Musée des Beaux-Arts de Dijon • Palais des Ducs et des États de Bourgogne • 03 80 74 52 09 • museedesbeauxarts@ville-dijon.fr

Avec le soutien exceptionnel de
SUEZ
Région BOURGOGNE FRANCHE-COMTÉ
DIJON métropole
musées et patrimoine de Dijon
Dijon

DIJON CENTRE-VILLE

LE DIMANCHE C'EST OUVERT

musées
grands magasins
boutiques
restaurants
animations

HAPPY SUNDAY

Dijon

Dijon métropole

Dijon, zone touristique internationale

www.dijon.fr